



2004

Rapport Annuel

sur le crime organisé au Canada

Canada



Service canadien de renseignements criminels

Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2004

Les recherches qui ont servi à élaborer le présent rapport ont été terminées le 23 juin 2004 et sont fondées sur les renseignements disponibles à cette date.

Nota : Lorsqu'ils associent certains groupes ethniques au crime organisé, les auteurs ne veulent pas insinuer que tous les membres de ces groupes se livrent à des activités criminelles ou que les autorités des pays d'origine de ces personnes ont permis ces activités ou y ont participé. Il n'est question que de certaines activités illégales de certaines organisations criminelles, dont la majorité des membres appartiennent à la même ethnie.



Un service de police national

Service canadien de renseignements criminels

Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2004

Graphisme

Solutions numériques St-Joseph
Services créatifs

Pour tout renseignement sur la présente publication, s'adresser à la :

Directrice générale du Service canadien de renseignements criminels
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Canada

Cette publication peut être consultée en direct dans Internet à l'adresse suivante : www.cisc.gc.ca.

N° de cat. : PS61-1/2004

ISBN : 0-662-68249-1

ISSN : 0839-6728

NCS-SNC 004



Message du président du Service canadien de renseignements criminels, G. Zaccardelli, commissaire de la GRC

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) continue d'être un chef de file national de la lutte contre le crime organisé et les crimes graves.

En tant que président, je suis fier du SCRC, qui est devenu un modèle à suivre en matière de services de police intégrés. Nous avons réussi à réunir des organismes d'application de la loi avec des partenaires du secteur privé, des universités et de tous les ordres de gouvernement en vue de mieux comprendre le crime organisé et les crimes graves ainsi que leurs répercussions sur nos collectivités.

Une répression efficace du crime organisé repose avant tout sur l'accès à des informations et à des renseignements opportuns et de qualité. Ainsi, nous pouvons fixer des priorités et attribuer des fonds en fonction des enjeux du moment et des nouvelles tendances. Nous pouvons également avoir une idée claire des activités, des relations et des réseaux du crime organisé qui menacent les collectivités canadiennes et, de ce fait, prévenir, perturber et démanteler le crime organisé et les autres crimes graves avant qu'il ne soit trop tard.

Je crois que les efforts collectifs des organismes d'application de la loi à cet égard ont permis de mieux cerner la portée, l'incidence et la menace du crime organisé.

Le *Rapport annuel sur le crime organisé 2004* du SCRC est un excellent exemple de coordination stratégique entre tous les organismes d'application de la loi et met l'accent sur ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble.

Je suis fier des réalisations de l'année écoulée et je tiens à remercier la collectivité du SCRC de sa collaboration et de l'excellent travail qu'elle a accompli en préparant ce document.

Je suis fermement déterminé, autant sur le plan personnel que professionnel, à réaliser la vision de l'intégration. En nous engageant à collaborer davantage avec nos partenaires, au pays comme à l'étranger, nous contribuons à la sécurité des foyers et des collectivités de tous les Canadiens et Canadiennes ainsi qu'à celle de la collectivité mondiale.



Message de la directrice générale
Service canadien de renseignements criminels
S. Conlin

Étant donné les milliards de dollars de profit annuel qui découlent des activités liées au crime organisé à l'échelle mondiale, ce phénomène a des répercussions socio-économiques sur la société canadienne et représente un défi pour la collectivité de l'application de la loi. Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) entreprend une démarche intégrée et proactive en vue d'exercer un leadership lors de la collecte et du regroupement de renseignements criminels qui, à la suite d'une analyse, serviront à élaborer des renseignements sur le crime organisé et sur les crimes graves qui ont des répercussions au Canada.

Le SCRC représente la voix du milieu des renseignements criminels au Canada. Au moyen de partenariats établis avec ses 380 organismes membres de la collectivité de l'application de la loi au Canada et grâce aux contributions du secteur privé, du milieu universitaire et de tous les ordres de gouvernement, le SCRC est en mesure de créer des produits à base de renseignement et d'offrir des services pour contribuer à l'élaboration de stratégies qui visent à détecter, à réduire et à prévenir le crime organisé et les crimes graves au Canada.

Le *Rapport annuel 2004 du SCRC sur le crime organisé* vise à vous présenter des renseignements actuels sur les importantes activités liées au crime organisé et aux crimes graves dans l'ensemble du pays et sur leurs incidences sur nos collectivités.

Le SCRC s'engage à assurer l'amélioration continue des renseignements fournis. C'est la raison pour laquelle la présentation du *Rapport annuel 2004 du SCRC sur le crime organisé* sera quelque peu modifiée. Cette année, nous avons commencé à fournir un aperçu des principales répercussions socio-économiques du crime organisé sur nos collectivités.

Je profite de cette occasion pour témoigner ma gratitude envers les bureaux provinciaux du SCRC et tous nos partenaires de leur apport inestimable au présent document.

Service canadien de renseignements criminels

Fondé en 1970, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) unit les groupes du milieu des renseignements criminels au Canada en offrant un leadership et des connaissances spécialisées aux organismes membres du SCRC, qui mènent des initiatives intégrées en vue de détecter, de réduire et de prévenir le crime organisé et les crimes graves au Canada. Le SCRC comprend un bureau central à Ottawa, relié à neuf bureaux provinciaux desquels il recueille de l'information et des renseignements. Les bureaux provinciaux sont situés dans chaque province, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, qui fait appel au Service de renseignements criminels Nouvelle-Écosse. Le Yukon est servi par le Service de renseignements criminels Colombie-Britannique, tandis que le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest font appel respectivement au Service de renseignements criminels Alberta et au Service de renseignements criminels Terre-Neuve.

Emplacement du Bureau central et des bureaux provinciaux



Le SCRC compte deux niveaux de membres. Seuls les services de police fédéraux, provinciaux, régionaux ou municipaux et les organismes chargés d'exécuter des lois fédérales ou provinciales et qui sont dotés d'un groupe des renseignements criminels permanent peuvent devenir membres de niveau I du

SCRC. Les services de police ou les organismes chargés d'exécuter des lois fédérales ou provinciales qui ne répondent pas aux critères des membres de niveau I peuvent se voir attribuer le statut de membres de niveau II.

Les groupes des renseignements et les groupes spécialisés de ces organismes d'application de la loi fournissent des renseignements criminels et des données brutes à leur bureau provincial, qui les analyse et les diffuse. Les renseignements criminels échangés portent sur les questions liées au crime organisé et aux crimes graves au Canada.

Le Comité exécutif du SCRC, présidé par le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et formé de plus de 22 cadres de direction provenant de divers organismes membres de l'application de la loi, assure la gouvernance du SCRC. Les membres du Comité se réunissent deux fois par an pour examiner les opérations du SCRC et établir ses objectifs, ses priorités nationales en matière de renseignement et les enjeux surveillés. La directrice générale du SCRC, qui est à la tête du Bureau central, est la secrétaire du Comité exécutif du SCRC et elle coordonne les efforts de tous les bureaux provinciaux dans la réalisation et la prestation de produits et de services en matière de renseignements criminels stratégiques à l'échelle nationale. Les gestionnaires de ces bureaux rencontrent la directrice générale du SCRC deux fois par année pour discuter de questions liées au crime organisé et transmettre leurs recommandations et leurs résolutions au Comité exécutif.

Le personnel du Bureau central comprend des employés de la GRC et des personnes en détachement provenant d'autres services de police et d'organismes gouvernementaux. On y trouve notamment des employés détachés de l'Agence des services frontaliers du Canada, du Service correctionnel du Canada, du ministère de la Défense nationale, de la Police provinciale de l'Ontario, du Service de police d'Ottawa, du Service de police de la Ville de Montréal et de la Sûreté du Québec. Le Bureau central du SCRC reçoit un soutien administratif et financier de la GRC par l'intermédiaire de ses Services nationaux de police¹.

Priorités du SCRC

Le SCRC assure le suivi des priorités nationales en matière de renseignement établies par le Comité exécutif du SCRC et en rend compte. Les priorités pour l'année 2004 sont les suivantes : les groupes du crime organisé de souche

¹ Sous la gérance de la GRC, les Services nationaux de police assurent des services de soutien essentiels et de première ligne à la collectivité de l'application de la loi au Canada et à l'étranger, notamment des analyses judiciaires de preuves criminelles, des casiers judiciaires, des services d'information et de l'identité judiciaire, de meilleures possibilités d'apprentissage ainsi que la coordination de l'information et des renseignements criminels.

asiatique, de souche est-européenne et du crime organisé traditionnel (de souche italienne), les groupes du crime organisé aux ports maritimes, aux aéroports et aux frontières internationales et les bandes de motards criminalisées. Le SCRC a également lancé des projets liés aux renseignements en vue de surveiller les enjeux relatifs aux crimes graves que le Comité exécutif a adoptés. Les enjeux surveillés pour l'année 2004 sont les suivants : les groupes du crime organisé de souche autochtone, le crime organisé et l'industrie du diamant, le mouvement illicite d'armes à feu, l'exploitation sexuelle des enfants, les bandes de rue ainsi que la technologie et la criminalité.

Le SCRC reconnaît que d'autres organisations criminelles opèrent au niveau national ou régional du pays et que d'autres crimes graves préoccupent les services de police et les citoyens. Cependant, son mandat consiste à surveiller et à échanger des renseignements sur ses priorités nationales et les enjeux surveillés, en plus de ceux sur les nouveaux enjeux liés au crime organisé et à d'autres crimes graves.

Le SARC

Tous les organismes membres du SCRC contribuent à la collecte, au regroupement, à l'évaluation, à l'analyse et à la diffusion de renseignements criminels en alimentant le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC), une banque de données informatique en direct. Le SARC est le dépôt national du SCRC de l'information et de renseignements sur le crime organisé et les crimes graves. Le Bureau central est responsable du SARC et en assure la gestion de concert avec tous les organismes membres du SCRC et en leur nom.

À propos du présent rapport

Le *Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada* vise à informer et à sensibiliser le public. Les activités et le fonctionnement des organisations criminelles sont souvent complexes et invisibles pour la plupart des gens. Grâce à son rapport, le SCRC entend révéler au grand jour les répercussions socio-économiques négatives du crime organisé afin de sensibiliser toutes les collectivités et les régions du Canada à cet égard. Les partenariats établis avec les organismes d'application de la loi, les décideurs et le public représentent l'un des éléments clés d'une lutte contre le crime organisé couronnée de succès. Le crime organisé menace la sécurité publique et celle de tous les Canadiens.

On a vérifié l'information sur les priorités nationales du SCRC en matière de renseignement et les enjeux surveillés à la lumière de rapports d'enquête et de rapports de renseignements que des organismes d'application de la loi

nationaux et étrangers transmettent au SCRC tout au long de l'année. Le SCRC se fonde particulièrement sur les précieux renseignements que lui fournissent ses organismes membres d'un peu partout au pays sur les tendances et sur les activités du crime organisé au Canada.

Le rapport aborde les renseignements recueillis l'année dernière jusqu'au 23 juin 2004.

Le présent rapport est également disponible dans le site Web du SCRC, à l'adresse suivante : **www.cisc.gc.ca**.

Table des matières

Sommaire	1
Priorités nationales du SCRC en matière de renseignements	6
Crime organisé de souche asiatique	6
Crime organisé de souche est-européenne	9
Crime organisé aux ports maritimes, aéroports et frontières internationales	12
Bandes de motards criminalisées	19
Crime organisé traditionnel (de souche italienne)	21
Enjeux nationaux surveillés par le SCRC	25
Crime organisé de souche autochtone	25
Mouvement illicite d'armes à feu	27
Crime organisé et industrie du diamant	30
Exploitation sexuelle des enfants	33
Bandes de rue.....	35
Technologie et criminalité	39
Sommaire des répercussions socio-économiques du crime organisé au Canada	42
Conclusions	49
Fiche d'évaluation	51

Sommaire

Le *Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada* est le principal moyen dont dispose le SCRC pour informer le public sur le crime organisé et d'autres crimes graves et sur l'impacte de ces crimes sur le Canada. Le SCRC souhaite non seulement sensibiliser le public, plus particulièrement en ce qui concerne les répercussions socio-économiques négatives du crime organisé, mais aussi inciter le public à appuyer les efforts des organismes de l'application de la loi dans la lutte contre les activités criminelles organisées. Les quelque 380 organismes d'application de la loi partenaires du SCRC ont contribué au présent rapport.

Le mandat du SCRC, attribué par son Comité exécutif, est de rendre compte des priorités nationales en matière de renseignements. Les principales priorités nationales du SCRC en matière de crime organisé pour l'année 2004 sont les suivantes : les groupes du crime organisé de souche asiatique et de souche est-européenne, les groupes du crime organisé aux ports maritimes, aux aéroports et aux frontières internationales, les bandes de motards criminalisées ainsi que le crime organisé traditionnel (de souche italienne). Le SCRC surveille également des enjeux relatifs aux crimes graves, notamment le crime organisé de souche autochtone, le mouvement illicite d'armes à feu, le crime organisé et l'industrie du diamant, l'exploitation sexuelle des enfants, les bandes de rue ainsi que la technologie et criminalité. Dans le rapport de cette année, le SCRC examinera aussi certaines répercussions socio-économiques du crime organisé au Canada.

Le crime organisé de souche asiatique (COSA) basé dans le Lower Mainland, en Colombie-Britannique, et dans la région du Grand Toronto (RGT) a une influence sur les activités criminelles et sur l'approvisionnement en produits illicites des autres groupes du crime organisé dans diverses régions du pays. Ce groupe continuera de poser une menace considérable pour le Canada, au moyen de ses activités criminelles multiples et évoluées, de son importante influence criminelle partout au pays et de son approvisionnement en produits illicites aux autres groupes du crime organisé. Dans l'ensemble du pays, les groupes du crime organisé de souche vietnamienne sont souvent impliqués dans de nombreuses serres résidentielles de la marijuana, y compris la distribution de la drogue au Canada et vers les États-Unis.

Les réseaux du crime organisé de souche est-européenne (COSEE) sont présents à travers le pays, mais demeurent concentrés en Ontario. De plus, on recense une importante présence en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec. Réputés être opportunistes, les groupes du COSEE au Canada

s'impliquent dans de nombreuses activités criminelles. Ces groupes créent, de façon stratégique, des partenariats avec d'autres groupes du crime organisé au Canada et à l'étranger pour faciliter l'exécution de leurs activités criminelles.

Le crime organisé exploite tout moyen de transfert potentiel en vue de déplacer des produits illicites du pays de transit ou du pays source vers les marchés de consommation illicites au Canada, plus particulièrement les ports maritimes, les aéroports et les zones frontalières. En raison de l'importante circulation commerciale, les ports maritimes demeurent vulnérables comme moyen de transfert pour la contrebande, ce qui est dans certains cas facilité par des éléments criminels qui exercent une influence dans les ports où qui y opèrent. De façon similaire, les aéroports du Canada sont vulnérables à l'exploitation et à l'infiltration criminelle, plus particulièrement aux grands aéroports internationaux. Les criminels organisés continueront d'exploiter l'important mouvement terrestre commercial et voyageur entre le Canada et les États-Unis dans le but de cacher et de transporter des marchandises de contrebande, de l'argent et des êtres humains dans les deux directions. Par ailleurs, ils exploiteront les zones moins surveillées entre points d'entrée officiels.

Les HELLS ANGELS demeurent la plus importante et la plus puissante bande de motards criminalisée (BMC) au Canada, tandis que les OUTLAWS et les BANDIDOS se font discrets à l'heure actuelle. Les HELLS ANGELS en Colombie-Britannique et plusieurs chapitres en Ontario demeurent complexes et bien établis; tandis que dans les autres régions du pays, le groupe fait face à de nombreux défis, une conséquence qui découle directement du ciblage réussi des services de police, des conflits internes et d'une concurrence accrue de la part d'autres organisations criminelles. En Alberta, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, les HELLS ANGELS font face à une concurrence accrue de la part d'autres groupes du crime organisé, dans le secteur des drogues illicites.

Le crime organisé traditionnel (de souche italienne) (COT) est centré à Montréal, dans la région du Grand Toronto, à Hamilton et dans la région du Niagara, mais on constate sa aussi présence à Vancouver et à Calgary. De plus, il semble exercer son influence dans d'autres régions du pays. Il pourrait y avoir des changements quant au leadership, à l'organisation ou aux activités du COT en Ontario et au Québec, en raison des mesures qu'ont récemment prises les agences de l'application de la loi contre un joueur important du COT au Canada. Les membres du COT continueront de se livrer au commerce des drogues illicites et à la criminalité en col blanc, en plus d'investir des profits criminels autant dans les entreprises honnêtes que dans les activités illicites.

Les groupes du crime organisé de souche autochtone (COSAU) profitent de certaines réserves autochtones situés à la frontière canado-américaine ou près de celle-ci en vue de faciliter ou d'entreprendre des activités criminelles. Le recrutement des membres de bandes de rue de souche autochtone vise habituellement les jeunes Autochtones. La prochaine génération de ces membres est ainsi créée. On prévoit que la violence entre les bandes de rue de souche autochtone va persister, ce qui continuera de menacer la sécurité publique dans certaines collectivités.

Tous les groupes du crime organisé sont impliqués d'une manière ou d'une autre dans des activités liées aux armes à feu illicites et, souvent, des membres de bandes possèdent plusieurs armes à feu de divers types. Dans les centres urbains du pays, les bandes possèdent de plus en plus d'armes à feu illicites, plus particulièrement des armes de poing, qui sont utilisées à des fins de violence ou d'intimidation. Les sources principales d'armes à feu illicites demeurent les armes passées en contrebande en provenance des États-Unis ou volées au Canada.

Rien n'indique que le crime organisé s'est infiltré dans l'industrie primaire du diamant au Canada. Par contre, les groupes du crime organisé de souche est-européenne et les bandes de motards criminalisées ont montré un certain intérêt envers ce secteur, en vue de tirer parti des occasions que présente l'industrie secondaire du diamant. À mesure que la production de diamant augmentera au Canada, il y aura une hausse équivalente de la vulnérabilité de l'industrie et des points d'infiltration que les groupes du crime organisé pourraient utiliser.

Les progrès technologiques permettent l'exploitation sexuelle des enfants en raison de l'accès plus facile à la pornographie juvénile au Canada et à l'échelle internationale. Les membres de réseaux criminels en ligne partagent la pornographie juvénile et apprennent comment éviter d'être découverts par les services de police, obtenir davantage d'images et produire de la pornographie juvénile. La prostitution chez les enfants existe toujours, et on a signalé ce phénomène dans de nombreuses régions du Canada.

L'intimidation, les voies de fait et les homicides font partie intégrante des activités qui se passent entre les bandes de rue. Cette violence menace sérieusement la sécurité publique, car elle peut causer des blessures et provoquer un sentiment d'insécurité dans les collectivités. À l'heure actuelle, un grand nombre des bandes de rue s'associent aux groupes criminels bien établis, allant d'une association professionnelle à une fonction de soutien à l'appui d'activités criminelles.

La technologie permet aux criminels indépendants et aux groupes du crime organisé de s'impliquer autant dans des crimes traditionnels que dans des crimes qui font jour, ce qui élargit la portée et augmente les répercussions éventuelles des activités criminelles. À l'aide de l'usurpation d'identité, un crime qui ne cesse d'augmenter, des criminels peuvent utiliser des renseignements personnels volés en vue d'épuiser les comptes bancaires de particuliers et d'obtenir de faux documents, ce qui leur permet de commettre d'autres actes criminels.

Les activités du crime organisé, subtiles mais tout de même complexes, continuent d'avoir des répercussions sur les petites et les grandes collectivités dans l'ensemble du pays. Le SCRC a choisi d'importants enjeux liés au crime dans le but de mettre en évidence la façon dont le crime organisé touche, directement et indirectement, la sécurité publique des Canadiens, le bien-être économique et le sentiment d'appartenance à la collectivité. Parmi ces enjeux le SCRC a recensé la violence, les drogues illicites, les installations de culture de la marijuana, la méthamphétamine, les marchandises de contrebande, les produits de contrefaçon, le passage de clandestins et le trafic de personnes, les frais d'assurance et le blanchiment d'argent.

Les Canadiens paient déjà pour les coûts supplémentaires liés à l'application de la loi, au système judiciaire et aux services correctionnels, en plus des frais supplémentaires associés aux services de santé et aux services sociaux dans les domaines de la toxicomanie et de la dépendance au jeu. De la même façon, les Canadiens versent plus d'un milliard de dollars en primes d'assurance chaque année en raison des coûts liés à la fraude d'assurance.

La culture et la production de drogues illicites au Canada présentent une menace quant aux effets éventuellement nuisibles sur la sécurité publique. Par exemple, la concurrence entre les individus impliqués dans la culture de la marijuana a engendré des voies de fait et des homicides. Le danger d'incendie est élevé aux installations de culture de la marijuana, tandis que des incendies et des explosions ont eu lieu dans des laboratoires clandestins de méthamphétamine.

Dans le commerce du sexe au Canada, les femmes victimes de trafic risquent de contracter et de transmettre des maladies transmissibles sexuellement et des maladies infectieuses. Certaines personnes faisant l'objet du trafic ou du passage clandestin ont des antécédents judiciaires graves. Il est possible que les avis légaux ou réglementaires placés sur les produits de contrefaçon soient inexacts ou inexistant, que ces produits ne contiennent que des constituants inertes ou incorrects, que la posologie soit inexacte ou, encore, que les ingrédients soient contaminés.

Les groupes du crime organisé ainsi que les activités criminelles qu'ils entreprennent ont des répercussions variées et négatives sur les citoyens canadiens et les collectivités à l'échelle nationale, c'est-à-dire sur la société, l'économie, la santé et la sécurité. La collectivité de l'application de la loi au Canada continuera de coordonner ses efforts visant à lutter contre le crime organisé et d'autres crimes graves au pays et à en réduire les répercussions sur les citoyens et, par le fait même, sur les collectivités d'un bout à l'autre du Canada.

Le SCRC reconnaît que le *Rapport annuel* ne porte pas sur tout les groupes, ni sur tout les enjeux liés au crime organisé ou à d'autres crimes graves qui ont des répercussions sur le Canada. De nombreux groupes criminels ne correspondent pas étroitement aux groupes généraux fondés sur la culture et la géographie actuellement utilisés par le SCRC en tant que cadre de renseignement de base. Dans certains cas, des groupes criminels qui ne se conforment pas au cadre peuvent entreprendre des activités criminelles qui correspondent à la portée et à l'ampleur de celles des groupes du crime organisé visés par le SCRC, ou qui les dépassent, en ce qui concerne les priorités nationales en matière de renseignements et les enjeux surveillés actuels. Le SCRC s'engage à effectuer une meilleure évaluation du niveau de criminalité et de la menace que posent ces groupes dans les rapports annuels ultérieurs sur le crime organisé.

Priorités nationales du SCRC en matière de renseignements

Crime organisé de souche asiatique (COSA)

Faits saillants

- Le crime organisé de souche asiatique (COSA) dans le Lower Mainland, en Colombie-Britannique, et dans la région du Grand Toronto (RGT) a une influence sur les activités criminelles et sur l'approvisionnement en produits illicites des autres groupes du crime organisé dans diverses régions du pays.
- Certains réseaux du COSA dans l'ensemble du pays sont impliqués dans des activités criminelles complexes et évoluées, plus particulièrement l'importation et la distribution de cocaïne, d'ecstasy et de méthamphétamine ainsi que la culture à grande échelle de la marijuana et la distribution de la drogue au Canada et vers les États-Unis.

Survol national

Les membres du COSA sont très actifs dans le Lower Mainland, en Colombie-Britannique, à Calgary, Edmonton et dans la RGT, et on note des activités concentrées à Saskatoon, Regina, Winnipeg et Halifax. Dans ces régions, certains réseaux dotés d'une vision stratégique et particulièrement complexes sont impliqués dans une vaste gamme d'entreprises criminelles. Le COSA dans le Lower Mainland approvisionne les groupes du COSA et d'autres groupes criminels à Edmonton, Calgary, Regina, Saskatoon et Winnipeg en produits illicites, en plus d'influencer le monde criminel dans ces régions. Les groupes du COSA continuent de s'associer avec d'autres groupes du crime organisé à l'échelle nationale et internationale, plus particulièrement aux États-Unis et en Asie du Sud-Est.

Les groupes du COSA demeurent impliqués dans la fraude relative aux cartes de paiement, du jeu illégal, du prêt usuraire, de la prostitution ainsi que du trafic de personnes et du passage de clandestins. De plus, ces groupes sont impliqués dans l'importation, la fabrication et la distribution de diverses drogues illicites, y compris l'héroïne, la cocaïne, la méthamphétamine, la marijuana et l'ecstasy. Comme d'autres groupes du crime organisé complexes, certains groupes du COSA blanchissent les profits des activités criminelles et les investissent dans d'autres activités, telles que le prêt usuraire, l'exportation de véhicules de luxe volés et la fraude liée aux biens immobiliers et au financement, ainsi qu'aux cartes de paiement.

D'autres groupes du COSA exercent une influence criminelle importante en vue de dominer certaines activités criminelles. Par exemple, les groupes du COSA en Alberta dominent une bonne partie du trafic de cocaïne au niveau de la rue dans les centres urbains, et ils contrôlent une importante partie des installations de culture de la marihuana dans le sud de l'Alberta en plus de certaines installations dans le nord de la province.

Dans l'ensemble du pays, les groupes du crime organisé de souche vietnamienne sont toujours impliqués dans une large mesure dans plusieurs installations de culture résidentielle de la marihuana, y compris la distribution de la drogue au Canada et vers les États-Unis. Leurs activités sont répandues dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique, en Alberta et dans le sud de l'Ontario, et le nombre d'activités augmente en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Les profits qui découlent de la culture de la marihuana sont souvent réinvestis en vue de financer d'autres activités criminelles, telles que l'importation de l'ecstasy et de cocaïne. La culture de la marihuana continue d'avoir des répercussions sur la santé et la sécurité des Canadiens, y compris les moisissures toxiques, les résidences déclarées inhabitables après avoir servi à la culture, le danger d'incendie et les vapeurs chimiques provenant de pesticides. Par ailleurs, les individus impliqués dans la culture de la marihuana risquent d'être victimes de violence à la suite de violations de domicile, de voies de fait ou de blessures associées aux pièges.

Les groupes du COSA dans le Lower Mainland, sont impliqués dans l'importation et la distribution à grande échelle des produits du tabac et des biens de consommation contrefaits, plus particulièrement les films et les enregistrements de musique ainsi que le tabac de marque canadienne fabriqué en Asie. Ces opérations sont souvent très complexes. Par exemple, lors d'une saisie de cigarettes contrefaites, les autorités ont découvert un emballage frauduleux sur lequel se trouvaient des mises en garde de Santé Canada et des bandes de droit acquitté de la Colombie-Britannique, ce qui indiquait que les cigarettes étaient destinées au marché de cette province. Au Canada, les produits de contrefaçon ont d'importantes répercussions économiques et sociales, et sapent les revenus fiscaux du gouvernement et des industries légitimes, ce qui a pour effet d'entraîner des pertes de ventes, d'emplois et de mises de fonds, en plus de poser une menace pour la santé et la sécurité publiques.

Les groupes du COSA en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario continueront de s'impliquer dans des activités liées aux précurseurs de méthamphétamine ainsi qu'au trafic de cette drogue. Il pourrait y avoir des conflits avec d'autres groupes criminels intéressés par la fabrication ou par le

trafic de méthamphétamine, selon la demande au Canada et aux États-Unis. La méthamphétamine présente un danger pour la sécurité publique parce qu'elle crée une forte dépendance et provoque la déchéance physique. Des incendies et des explosions ont eu lieu à des sites de fabrication de méthamphétamine, et les produits chimiques utilisés lors du processus de fabrication sont très souvent jetés d'une manière criminelle, ce qui engendre des déversements de substances toxiques et nocives pour l'environnement.

Les groupes du COSA sont toujours impliqués dans le passage de clandestins² et le trafic de personnes, notamment des femmes de l'Asie du Sud-Est vers le Canada et les États-Unis. Des activités du genre ont été entreprises à Calgary, où des personnes associées à des studios de massage ont été ciblées par les autorités en vue d'organiser le transport de femmes de la Thaïlande, de la Malaisie et du Vietnam vers le Canada. Une fois que les femmes arrivaient au Canada, elles étaient forcées à se joindre à un réseau de prostitution qui circuitait entre Vancouver, Calgary et Edmonton, dans le but de rembourser les dettes liées à leur trafic, dont le montant s'élève généralement à des dizaines de milliers de dollars. Ce phénomène entraîne d'importantes répercussions socio-économiques pour ces femmes trafiquées, car elles sont forcées dans la prostitution.

Perspectives

- Le COSA continuera de poser une menace considérable pour le Canada, au moyen de ses activités criminelles multiples et évoluées, de son importante influence criminelle partout au pays et de son approvisionnement en drogues illicites aux autres groupes du crime organisé.
- Le COSA continuera de poser une menace pour la sécurité publique en raison de ses liens avec la fabrication et la distribution de méthamphétamine, l'importation de produits de contrefaçon et les installations de culture de la marijuana ainsi que de leur intention de dominer le trafic de drogues dans de nombreux centres urbains du pays, souvent par la violence.

² Le passage de clandestins désigne le fait d'assurer (généralement en vue d'en tirer un avantage financier) l'entrée illégale dans un pays d'une personne qui n'est pas un ressortissant. L'entrée se fait en traversant la frontière, de façon générale. En revanche, le trafic de personnes désigne la circulation de personnes (dans un pays ou entre les pays) par la force, la coercition ou la tromperie, ce qui entraîne l'exploitation de ces personnes par le travail forcé, la prostitution forcée ou d'autres types de servitude.



Crime organisé de souche est-européenne (COSEE)

Faits saillants

- Opportunistes, les groupes du crime organisé de souche est-européenne (COSEE) s'impliquent dans de nombreuses entreprises criminelles, tels que le trafic de drogues et la fraude.
- Les groupes du COSEE créent, de façon stratégique, des partenariats avec d'autres groupes du crime organisé au Canada et à l'étranger pour faciliter l'exécution de leurs entreprises criminelles.
- Les groupes du COSEE exercent leurs activités à travers le pays. Ils demeurent cependant concentrés en Ontario, avec une présence de niveau varié en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec.

Survol national

Les activités criminelles du COSEE sont dirigées au moyen d'une structure organisationnelle établie en réseau, ce qui permet aux groupes d'entreprendre des activités criminelles précises, telle que la fraude relative aux cartes de paiement, tout en comptant sur l'expertise d'autres individus en dehors du groupe qui les aideront lors des activités criminelles. Certains groupes du COSEE particulièrement opportunistes s'impliquent simultanément dans des entreprises criminelles de haut niveau (c'est-à-dire l'importation de drogues illicites) et de bas niveau (c'est-à-dire les biens volés).

De façon générale, le COSEE est formé de groupes de personnes originaires de nombreux pays dont la Russie et les républiques de l'ancienne Union soviétique (AUS), la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, la Serbie, le Monténégro, la Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, la Slovénie, la Croatie et l'Albanie. En conséquence, les diverses cultures et les différentes langues utilisées par les membres du COSEE représentent un défi pour les agences de l'application de la loi qui cherchent à recueillir des renseignements et à enquêter sur ces groupes.

Bien que les groupes du COSEE soient connus pour leurs fraudes et tout particulièrement la fraude relative aux cartes de paiement (débit et de crédit), ils sont également impliqués dans une multitude d'autres activités criminelles, y compris l'exportation de véhicules de luxe volés, l'importation et le trafic de drogues, l'extorsion, la prostitution, le blanchiment d'argent, le passage de clandestins et la contrebande (par exemple, les armes à feu et les bijoux). L'implication de certains groupes du COSEE dans ces projets criminels

confirme leur niveau de complexité et leur capacité organisationnelle. Par exemple, une infrastructure criminelle sophistiquée doit être créée pour réussir à : voler des véhicules de luxe; les transporter aux ports maritimes; fournir de faux documents en vue de cacher l'origine véritable du véhicule; et, enfin, les rendre accessibles aux marchés étrangers. Par ailleurs, les groupes impliqués dans la fraude relative aux cartes de paiement sont très mobiles et se trouvent à travers le pays. Même si cette fraude s'effectue en très peu de temps, souvent en quelques heures, les groupes sont en mesure d'accumuler gains financiers significatif en accédant aux comptes de banque au moyen de numéros d'identification personnels (NIP). Des connaissances spécialisées et une expertise sont nécessaires afin de fabriquer ou d'obtenir des guichets automatiques privés³ qui ont fait l'objet de modifications illégales ou, encore, la technologie connexe ainsi que de l'équipement de surveillance, tel que des caméras qui permettent de saisir les NIP.

En Russie et en Afrique australe, les groupes du COSEE ont fait preuve d'expertise dans l'exploitation criminelle de l'industrie du diamant. Certains individus associés au COSEE ont aussi montré un certain intérêt envers l'industrie du diamant au Canada. Dans l'intention d'éviter une infiltration criminelle, la collectivité de l'application de la loi au Canada, en collaboration avec l'industrie du diamant, persiste à surveiller ce secteur de façon préventive.

Pour faciliter l'exécution de leurs entreprises criminelles, les membres du COSEE créent, de façon stratégique, des partenariats de nature criminelle au Canada et à l'étranger. Les groupes du COSEE collaborent entre eux ainsi qu'avec d'autres groupes du crime organisé, tels que les bandes de motards criminalisées et le crime organisé traditionnel (de souche italienne). Grâce à leur capacité d'élargir leurs réseaux criminels à d'autres groupes du crime organisé, les membres du COSEE sont en mesure de tirer profit de l'expertise des autres et de cibler de nouveaux marchés criminels ou, encore, des marchés criminels précis. Tout comme bien d'autres groupes du crime organisé, les membres du COSEE préfèrent les activités criminelles à risque relativement faible, à forte rentabilité et à risque limité de détection. Afin de faire face aux activités criminelles entreprises par les membres du COSEE, les agences de l'application de la loi doivent y consacrer beaucoup de ressources. Par exemple, pour retracer plusieurs transferts de profits illicites, les enquêtes sur les fraudes sont souvent très complexes, touchent diverses compétences et exigent une expertise et des ressources.

³ Un guichet automatique dont le propriétaire-exploitant est une société privée plutôt qu'un établissement financier.



Les groupes du COSEE exercent leurs activités un peu partout au pays. Principalement concentré en Ontario, on constate aussi une présence de niveau varié du COSEE en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec.

Bien que les activités criminelles du COSEE ne soient pas toujours évidentes, il existe des menaces indirectes contre certains secteurs, tels que les finances. À l'échelle mondiale, le secteur financier accuse une perte de revenu qui se chiffre à des milliards de dollars, en raison de la fraude relative aux cartes de paiement, ce qui peut obliger les consommateurs de payer des frais par transaction plus élevés, tandis que les victimes doivent attendre longuement avant de récupérer leurs documents d'identification. De façon similaire, en raison des vols de véhicules et de la fraude, les compagnies d'assurance risquent de perdre des revenus et par le fait même, les titulaires de police doivent payer plus de primes.

Perspectives

- Les groupes du COSEE continueront de chercher des collaborations mutuellement avantageuses avec d'autres groupes criminels en vue de s'infiltrer dans de nouveaux marchés criminels rentables (par exemple, les installations de culture de la marijuana et la fabrication de méthamphétamine).
- L'implication des groupes du COSEE dans la fraude et dans l'exportation de véhicules de luxe volés dans l'ensemble du pays continuera d'avoir des répercussions sur les Canadiens et sur les entreprises légitimes, comme l'industrie des assurances et les services financiers.
- Les groupes du COSEE continueront de chercher des marchés criminels à faible risque et à forte rentabilité, plus particulièrement lorsqu'il est question de plans frauduleux, tels que la fraude relative aux cartes de paiement.

Crime organisé aux ports maritimes, aéroports et frontières internationales

Faits saillants

- Les membres du crime organisé profitent des ports maritimes, des aéroports et des frontières internationales afin d'y effectuer de la contrebande et le passage de clandestins au Canada.
- Dans certains cas, l'exploitation de ports maritimes et d'aéroports par des membres du crime organisé comprend soit la corruption d'employés actuels, ou la mise en place d'associés criminels en tant que travailleurs aux ports dans le but de faciliter les activités criminelles.

Introduction

Le crime organisé exploite tout moyen de transfert potentiel, plus particulièrement les ports maritimes, les aéroports et les frontières internationales en vue de déplacer des produits illicites du pays de transit ou du pays source vers les marchés de consommation illicites au Canada. Les produits illicites sont cachés dans l'important mouvement légitime commercial et voyageur, soit introduits par les points d'entrée aux douanes désignés, soit passés furtivement en contrebande dans les vastes étendues de zones frontalières moins surveillées. Aux ports maritimes et aux aéroports, le déplacement de marchandises de contrebande peut être appuyé par des éléments criminels qui ont réussi à s'infiltrer parmi les effectifs.

Le crime organisé exploite tout moyen d'entrée au Canada dans le but de passer des marchandises de contrebande et des clandestins. Cette situation a d'importantes répercussions sociales et économiques sur la société canadienne. L'entrée de drogues illicites dans le pays contribue aux crimes contre la propriété et à la violence, tels que les conflits en milieu familial, les voies de fait et les homicides, et entraîne des effets néfastes sur la santé, tels que la dépendance et la propagation des maladies infectieuses. Certains types de contrebande, comme les produits du tabac et l'alcool illicites, ont pour effet une perte de revenus fiscaux qui pourraient servir à financer des programmes de santé et des programmes sociaux. Les produits de contrefaçon qui proviennent de sources étrangères peuvent soulever de graves préoccupations en matière de santé et de sécurité, parce que les restrictions légales ou les règlements qui les régissent sont inexacts ou inexistantes. De plus, le passage et la distribution de marchandises de contrebande peuvent contribuer à la corruption des fonctionnaires publics, des agents du secteur privé ou des professionnels. En raison du nombre d'effets négatifs, les agences



de l'application de la loi doivent attribuer d'importantes ressources afin de pouvoir surveiller les zones frontalières en vue de combattre la circulation illégale de marchandises de contrebande et le passage de clandestins.

Ports maritimes

En 1998, une première évaluation sur la menace que présente le crime organisé aux ports maritimes du Canada a été publiée dans le *Rapport annuel du SCRC*. Les membres du crime organisé continuent de se servir des ports maritimes afin d'introduire une vaste gamme de produits illicites au Canada et d'exporter ces produits aux consommateurs internationaux. La plupart des types de drogues illicites ont été saisis dans des ports maritimes, particulièrement la cocaïne, l'héroïne, le haschich et l'ecstasy. De plus, on a constaté d'autres types de contrebande, tels que la contrebande de tabac, d'alcool et d'armes à feu ainsi que le passage de clandestins. Des véhicules volés de grande valeur sont exportés illégalement vers des consommateurs étrangers en Europe orientale et en Asie.

Plusieurs éléments relatifs au transport par voie maritime risquent d'être exploités par les groupes de criminels, dont le transport de conteneurs à usage commercial, les marchandises commerciales diverses et le transport en vrac, les transporteurs rouliers⁴, les paquebots de croisière, des bâtiments de pêche et des bateaux personnels privés et les membres d'équipage de bâtiments. Les conteneurs maritimes constituent le moyen privilégié quant au transport international de biens commerciaux et, par le fait même, ils sont exploités par les membres du crime organisé en vue de cacher et de transporter des marchandises de contrebande.

Dans certains cas, des marchandises de contrebande se trouvent parmi les marchandises commerciales habituelles. De faux documents relatifs à l'importation servent à échapper à l'attention des autorités. Parfois, on déplace la cargaison dans l'environnement portuaire sans l'intervention de conspirateurs criminels, elle traverse le Canada, est livrée au moyen d'un système de transport légitime et est détournée par la suite vers le groupe criminel voulu.

Un important élément de la menace dans les ports maritimes est la stratégie criminelle qui vise soit la mise en place d'associés criminels dans l'environnement portuaire, soit la corruption des membres actuels du personnel des ports. La présence criminelle au sein de l'effectif d'un port

⁴ Un type de bateau qui sert à transporter des véhicules, tels que le camionnage pour compte d'autrui, et qui permet aux véhicules d'embarquer et de débarquer en roulant.

peut ne comprendre que quelques individus qui tentent de cacher leurs activités criminelles de leurs collègues. Ces conspirateurs de crime occupent souvent des postes qui leur donnent accès aux renseignements et leur permettent de jouer un rôle dans le déchargement d'une cargaison commerciale d'un bâtiment et le déplacement dans l'environnement portuaire. Dans certains cas, les conspirateurs extraient des marchandises de contrebande des conteneurs maritimes avant l'inspection des agences de l'application de la loi et, dans d'autres cas, on fait disparaître les conteneurs.

Tous les ports maritimes qui reçoivent de la marchandise internationale sont potentiellement vulnérables à l'exploitation criminelle. Par contre, on a surtout remarqué cette situation dans les trois principaux terminaux portuaires à conteneurs, à savoir Vancouver, Montréal et Halifax. Les influences criminelles les plus importantes dans les ports maritimes sont liées aux HELLS ANGELS, aux groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne) et aux groupes criminels canadiens indépendants. Les groupes de criminels indépendants ne sont pas nécessairement associés à d'autres groupes de criminels bien établis, et ils agissent souvent en tant que facilitateurs lors du transport des marchandises de contrebande. Les membres de ces groupes ont très souvent le sens des affaires et offriront leurs services à tout client criminel, contre rémunération.

D'un bout à l'autre du Canada, les agences de l'application de la loi ne cessent d'examiner tous les ports maritimes en vue d'établir les niveaux de criminalité qui existent ou qui pourraient s'y développer. Dans certains cas, on a établi de façon claire le type de criminalité associé à un port précis. Au port de Vancouver, certains secteurs du personnel ont été infiltrés par un petit nombre d'éléments criminels, notamment des membres et des associés des HELLS ANGELS ainsi que d'autres groupes de criminels indépendants. Les criminels exploitent ce port dans le but de transporter des produits illicites vers le Canada. En effet, les agences de l'application de la loi ont procédé à des saisies en 2003, dont plusieurs incidents de transport de produits de contrefaçon, en particulier des cigarettes de marque canadienne, et la saisie de drogues illicites, telles les 18 kilogrammes d'opium au mois de décembre. En Ontario, on compte plusieurs ports maritimes situés dans le système des Grands Lacs qui risquent de faire l'objet d'une exploitation criminelle, parce qu'ils sont situés près du territoire d'importants groupes du crime organisé, tels que le crime organisé traditionnel (de souche italienne), le crime organisé de souche asiatique (COSA) et les HELLS ANGELS.

Au Québec, certains ports maritimes le long du fleuve Saint-Laurent sont vulnérables au crime organisé, plus particulièrement le port de Montréal. Des criminels continuent d'exploiter le port en vue d'y transporter des

marchandises de contrebande vers le Canada. Par exemple, en décembre 2003, les agences de l'application de la loi ont saisi environ 269 kilogrammes d'ecstasy en poudre qui ont été découverts dans un conteneur en provenance d'Anvers, en Belgique. On avait déclaré que la poudre était de la fécule de pomme de terre.

Dans les provinces de l'Atlantique, on a déjà associé les ports de Saint John et de Halifax à des tentatives de contrebande. En 2002, les agences de l'application de la loi ont perturbé un important groupe de criminels au port de Halifax. Par contre, l'intervention n'a pas découragé les criminels de continuer leur exploitation du port. En effet, 11,5 tonnes de haschich ont été interceptées en janvier 2003, et 172 kilogrammes de cocaïne ont été interceptés en mars 2003.

En collaboration avec d'autres organismes et ministères fédéraux et provinciaux et des administrations municipales, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ont la tâche de surveiller les divers types de transport maritime importants au Canada et dans les environs. À compter du 1^{er} juillet 2004, le filtrage de sécurité et du personnel des ports maritimes sera amélioré grâce à la mise en application du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (le Code ISPS). Actuellement, à travers le Canada il y a des équipes intégrées d'application de la loi et du renseignement à Vancouver, Montréal, Halifax et Saint John. De plus, la GRC a des Équipes intégrées de police portuaire (EIPP) qui ont reçu le mandat d'enquêter sur l'observation des lois fédérales.

Aéroports

Compte tenu de la superficie importante de leur milieu physique et du nombre important de passagers, de visiteurs et de cargaisons qui sont difficiles à surveiller, les aéroports sont, au même titre que les ports maritimes, vulnérables à l'exploitation par des groupes du crime organisé. Tous les aéroports au Canada qui reçoivent des vols internationaux deviennent des cibles quant à l'exploitation par des groupes du crime organisé, et ont été utilisés comme points de transit pour divers types de contrebande, en particulier la contrebande de drogues illicites, dont l'héroïne, la cocaïne, l'huile de haschich, l'opium et l'ecstasy. Les aéroports internationaux sont également utilisés en tant que points d'entrée des clandestins qui se servent de faux documents et dont l'entrée est souvent assistée par des groupes du crime organisé. Le passage de clandestins est manifeste dans les trois plus importants aéroports internationaux du Canada, soit l'Aéroport international de Vancouver, l'Aéroport international Lester B. Pearson-Toronto et l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

De plus, les groupes du crime organisé se servent également des aéroports à travers le Canada dans le but de transporter des marchandises illicites d'un endroit à un autre au pays.

On a découvert des drogues illicites, dissimulées parmi des cargaisons aériennes, à l'intérieur des bagages ou, encore, sur le corps de voyageurs. Afin d'échapper à l'attention des autorités, surtout aux principaux aéroports internationaux, les groupes de criminels font infiltrer leurs associés dans ceux-ci ou encore ils procèdent à la corruption d'employés actuels dans le but de recevoir de l'aide quant à la contrebande. Dans certains cas, des complices à l'aéroport de départ à l'étranger dissimulent les marchandises de contrebande, soit dans l'aéronef, soit parmi les bagages, afin que les produits puissent être furtivement récupérés par des employés corrompus de l'aéroport au Canada.

À titre d'illustration, nous pouvons examiner l'aéroport le plus achalandé au Canada, l'Aéroport international Lester B. Pearson-Toronto, afin de comprendre l'ampleur des activités aux aéroports internationaux ainsi que la complexité de l'application de la loi qui s'impose. L'aéroport s'étend sur 1 792 hectares, traite plus de 318 000 tonnes de cargaisons commerciales, accueille 13,7 millions de voyageurs qui arrivent des États-Unis et d'autres pays étrangers chaque année et compte plus de 70 000 employés sur place. On a découvert des complots organisés à l'intérieur de l'aéroport visant à faciliter le transport des marchandises de contrebande, situation confirmée par la saisie, qu'ont effectuée les agences de l'application de la loi en janvier 2004, de 29 kilogrammes de haschich transporté par un bagagiste de l'aéroport. D'importantes quantités de cocaïne et d'ecstasy ont également été interceptées à l'aéroport. Au mois d'avril 2004, deux cargaisons non-relées de 85 kilogrammes de cocaïne au total ont été découvertes.

L'aéroport international de Vancouver, le deuxième aéroport le plus achalandé au Canada, est l'une des principales destinations de vols internationaux en provenance d'Asie. Les groupes du crime organisé de souche asiatique ont exploité l'aéroport dans le but de faire la contrebande de drogues illicites, telles que l'opium et l'héroïne, et d'assurer le passage de clandestins. Quant à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, il est exploité par un certain nombre de groupes de criminels. Par exemple, lors d'une enquête, des activités de contrebande ont été perturbées en raison de l'arrestation d'un gardien de sécurité d'aéroport et de la saisie d'environ 14 kilogrammes de cocaïne. L'interception de marchandises illicites se fait aussi à d'autres aéroports canadiens où atterrissent des vols internationaux. L'ASFC et la GRC s'engagent à combattre conjointement l'utilisation des

aéroports en tant que points de transit de marchandises de contrebande ainsi que l'exploitation du personnel des aéroports dans le but d'en faciliter le transport.

Frontières internationales

L'ASFC et le GRC se partagent la responsabilité pour l'exécution de la loi le long de la frontière Canado-américaine. L'ASFC est responsable des points d'entrée aux douanes désignés, tandis que la GRC a la charge de toutes les zones entre ces points d'entrée. Des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF), qui sont formées de membres de divers organismes d'application de la loi du Canada et des États-Unis, ont été mises en place le long de la frontière afin de participer à la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Les membres du crime organisé utilisent non seulement les points d'entrée terrestres désignés, mais aussi les vastes étendues entre les postes de douane pour y faire la contrebande de marchandises et assurer le passage de clandestins, et ce, autant vers les États-Unis que vers le Canada. L'important trafic commercial et la vaste circulation des voyageurs en train et sur les autoroutes entre les deux pays facilitent davantage l'exploitation des points d'entrée désignés. La zone frontalière entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington est exploitée par des groupes du crime organisé, tels que les groupes du crime organisé de souche vietnamienne et ceux de souche est-européenne. En Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, les membres du crime organisé exploitent la frontière dans le but de transporter des marchandises de contrebande, en particulier, des drogues illicites. La frontière entre la partie sud-ouest de l'Ontario et les États-Unis est le point de convergence pour le plus important trafic légitime autant commercial que voyageur d'un pays à l'autre. Dans certains cas, des drogues illicites sont cachées dans des envois commerciaux par un élément subtil de l'industrie du transport routier corrompu par le crime organisé.

Chaque année, différentes quantités de marchandises illicites en provenance des États-Unis sont introduites au Canada, dont le tabac, l'alcool, les armes à feu, les bijoux, les drogues illicites, la monnaie et la pornographie juvénile. Ces marchandises sont introduites par la frontière des provinces de l'Atlantique jusqu'en Colombie-Britannique. Les marchandises, telles que le tabac et l'alcool sont toujours les produits privilégiés en ce qui concerne la contrebande vers les marchés illicites car elle permet d'éviter les impôts fédéral et provinciaux qui s'y appliquent normalement. Les armes à feu que l'on peut se procurer plus facilement et légalement aux États-Unis peuvent ensuite être illégalement détournées vers des groupes de criminels et des criminels indépendants au Canada. La cocaïne est transportée vers les

États-Unis de l'Amérique du Sud, des Caraïbes et du Mexique, pour ensuite être introduite illégalement au Canada. En revanche, des drogues illicites, dont la marijuana, ainsi que de la monnaie et des clandestins sont introduits aux États-Unis.

En raison de leurs emplacements géographiques uniques, certaines réserves autochtones, particulièrement celles qui sont près de la frontière canado-américaine, sont exploitées par des groupes de souche autochtone liés à la contrebande, dans le but de faire passer des drogues, des armes à feu et du tabac, et d'assurer le passage de clandestins entre le Canada et les États-Unis. Dans la plupart des cas, ce passage illégal est effectué au moyen de contrats conclus avec d'autres groupes du crime organisé situés en Ontario et au Québec.

Perspectives

- En raison de l'important trafic commercial, les principaux terminaux portuaires à conteneurs du Canada demeurent vulnérables à l'exploitation en tant que points de transit de la contrebande vers le Canada. Dans certains cas, des éléments criminels qui exercent une influence dans les ports ou y opèrent contribueront à la contrebande.
- Les aéroports du Canada demeureront vulnérables à l'exploitation criminelle et à l'infiltration, surtout aux principaux aéroports internationaux qui accueillent des vols internationaux de façon régulière des pays sources ou des pays de transit en ce qui concerne divers types de marchandises de contrebande, telles que les drogues illicites.
- Les criminels organisés continueront d'exploiter l'important mouvement terrestre commercial et voyageur entre le Canada et les États-Unis, dans l'intention de passer en contrebande des marchandises, de la monnaie et des personnes, autant vers le Canada que vers les États-Unis. Par ailleurs, ils exploiteront les zones moins surveillées entre les bureaux de douanes désignés aux points d'entrée.



Bandes de motards criminalisées (BMC)

Faits saillants

- Les HELLS ANGELS demeurent la plus importante bande de motards criminalisée (BMC) au Canada. Le groupe connaît toutefois des défis plus ou moins importants en Alberta, au Manitoba, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, en raison d'interventions policières, de conflits internes et de la concurrence accrue de la part d'autres organisations criminelles.
- Le trafic de drogues demeure la principale source de revenu illicite des HELLS ANGELS au Canada, bien que le groupe soit impliqué dans diverses activités criminelles.

Survol national

Les HELLS ANGELS qui comptent 34 chapitres (dont deux au Québec qui sont inactifs) et environ 500 membres, sont toujours la BMC la plus importante et la plus puissante au Canada. La structure organisationnelle des HELLS ANGELS en Colombie-Britannique et dans plusieurs chapitres en Ontario et au Québec demeure complexe et bien établie. Dans les autres régions du Canada, les HELLS ANGELS font toutefois face à des défis, une conséquence qui découle directement du ciblage réussi des agences de l'application de la loi, des conflits internes et d'une concurrence accrue de la part d'autres organisations criminelles.

Les OUTLAWS et les BANDIDOS se font discrets depuis les interventions policières de 2002, qui ont permis de réduire le niveau de menace de ces bandes. Les OUTLAWS possèdent sept chapitres en Ontario, parmi lesquels seulement trois jouissent d'un certain degré de stabilité. Les BANDIDOS ne possèdent qu'un chapitre en Ontario, et ils ont récemment établi un chapitre probatoire en Alberta. Ce nouveau chapitre démontre que les BANDIDOS risquent de poser un défi aux HELLS ANGELS dans l'Ouest canadien quant aux activités de drogues illicites.

Les BMC, et plus particulièrement les HELLS ANGELS, tirent leurs importants profits de diverses activités criminelles menées au pays, telles que la prostitution, la fraude et l'extorsion. Le trafic de drogues demeure néanmoins leur principale source illicite de revenu. Il s'agit principalement de la cocaïne et de la marijuana, et plus récemment le trafic de méthamphétamine. Leurs activités criminelles peuvent entraîner la hausse des primes d'assurance, des crimes contre la propriété et des pertes financières aux victimes et aux

entreprises. En outre, le trafic de drogues peut entraîner une violence au niveau de la rue allant de conflits par rapport au territoire à la collecte de dettes liées à la drogue et aux crimes contre la propriété qui sont commis par les toxicomanies. En raison des méga-procès des HELLS ANGELS au Manitoba et au Québec, on a attribué de nombreuses ressources juridiques lors des procès longs et complexes qui touchent une multitude de personnes et d'accusations. Au Québec, le taux de condamnation à ce jour est de 100 %.

Au Canada, les HELLS ANGELS créent des liens avec d'autres groupes du crime organisé. Par exemple, certains membres des HELLS ANGELS en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec ont établi des liens avec des membres du crime organisé traditionnel (de souche italienne). Ces réseaux criminels sont créés en vue d'une éventuelle collaboration lors de l'importation ou de l'exportation de marchandises illicites.

L'influence criminelle des HELLS ANGELS augmente en Colombie-Britannique et en Ontario. Toutefois, elle est à la baisse en Alberta, au Manitoba, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. À certains endroits, les HELLS ANGELS sont soumis à une concurrence accrue avec d'autres groupes du crime organisé, tels que les réseaux de souche asiatique. À Edmonton, les criminels locaux semblent témoigner de plus en plus leur soutien aux BANDIDOS. Petit à petit, cette concurrence force les HELLS ANGELS à s'associer avec d'autres bandes quant au trafic et à la distribution de marchandises illicites. En raison de la fermeture du chapitre d'Halifax des HELLS ANGELS en 2003, l'influence criminelle qu'exerce ce groupe sur les provinces de l'Atlantique a été réduite de façon considérable. Bien que certains groupes de BMC plus petits et moins complexes que les HELLS ANGELS perdurent dans la région, on ne peut pas établir clairement quels groupes finiront par dominer le commerce des drogues illicites dans la région.

Malgré les interventions fructueuses des agences de l'application de la loi de la dernière année, au cours desquelles plusieurs individus ont été arrêtés et accusés de trafic de drogues, de vol de véhicules, de complot ou de gangstérisme, l'infrastructure criminelle des HELLS ANGELS est restée intacte en Ontario et, dans une moindre mesure, au Québec. Les HELLS ANGELS de l'Ontario ont trouvé une position d'influence depuis 2002, à la suite des interventions policières qui ont sérieusement affaibli les OUTLAWS et les BANDIDOS. Les HELLS ANGELS demeurent actifs au Québec avec quatre chapitres stables. Bien que l'influence criminelle des HELLS ANGELS au Québec soit réduite, l'arrestation d'importants membres pourrait permettre

aux groupes de moindre envergure, comme les bandes de rue, de s'agrandir et de s'impliquer dans des activités au niveau de la rue qui, autrefois, étaient contrôlées par les HELLS ANGELS.

Perspectives

- Les HELLS ANGELS continueront d'utiliser les bandes de moindre envergure et des intermédiaires, dans l'espoir de se soustraire à l'attention des agences de l'application de la loi.
- Les HELLS ANGELS continueront de s'impliquer dans des activités criminelles allant du trafic de drogues au niveau de la rue à la prostitution ainsi que dans des activités criminelles de plus haut niveau, telles que le blanchiment d'argent de même que l'importation, l'exportation et la distribution de drogues illicites.

Crime organisé traditionnel (de souche italienne) (COT)

Faits saillants

- Le crime organisé traditionnel (de souche italienne) (COT) est centré dans la région du Grand Toronto, à Hamilton, dans la région du Niagara et à Montréal, mais on constate sa présence aussi à Vancouver et à Calgary.
- Il existe une relation symbiotique entre le COT et les HELLS ANGELS en Colombie-Britannique. Cette relation est fondée sur des liens sociaux et sur des associations commerciales illicites.
- Il pourrait y avoir des changements quant au leadership, à l'organisation ou aux activités du COT en Ontario et au Québec, en raison des mesures qu'ont récemment prises les agences de l'application de la loi contre un joueur important du COT au Canada.



Survol national

Le crime organisé de souche italienne demeure solidement établi au Canada. Les régions du Grand Toronto, d'Hamilton, du Niagara et de Montréal constituent les bastions de ce groupe et, dans une moindre mesure, Calgary et Vancouver. L'histoire de nombreux groupes du COT remonte à plusieurs générations. La complexité de leurs activités, de même que leur capacité de tirer parti des moyens légitimes et illégitimes d'accomplir une expansion économique, ne cesse d'augmenter. Les membres du COT sont experts en l'art d'utiliser la violence et la corruption de façon stratégique, en vue d'atteindre leurs objectifs. La structure de certains groupes demeure en quelque sorte à caractère hiérarchique traditionnel, mais la plupart des groupes sont moins structurés et davantage multi-ethniques, et forment plutôt une organisation cellulaire. Ainsi, ils ont la capacité d'adopter diverses formes dans le but de mieux accomplir leurs entreprises criminelles particulières. Ils acceptent volontiers de collaborer avec d'autres groupes du crime organisé, et il existe des relations puissantes entre les bandes de motards criminalisées et les groupes du COT.

De façon générale, la principale source de revenu des groupes du COT vient du commerce de drogues illicites. Ils touchent à de nombreux aspects, y compris l'importation et l'exportation, la distribution et, plus récemment, la culture de la marijuana. Le jeu illégal, le commerce de paris et l'extorsion demeurent aussi des activités clés du COT. Certains groupes sont en mesure de commettre des crimes davantage complexes, notamment lorsqu'il est question de criminalité en col blanc ou de manipulation du marché boursier.

La sphère d'influence du COT semble prendre de l'ampleur dans l'ensemble du pays. En Colombie-Britannique, il y a une présence stable du COT, plus particulièrement dans le Lower Mainland, où il existe certains groupes de deuxième génération. Grâce à leur position, les groupes du COT entretiennent profitent et d'une relation symbiotique avec les HELLS ANGELS de cette province. Cette relation est fondée sur des liens sociaux et des associations commerciales illicites. Les membres du COT et des HELLS ANGELS collaborent dans le jeu illégal, le blanchiment d'argent, le trafic de drogues ainsi que l'échange de services par l'entremise d'individus qui font la collecte de dettes liées à la drogue, qui agissent en tant qu'exécuteur ou encore de propriétaire apparent⁵ dans le but de faciliter les activités de culture de la marijuana.

⁵ Le propriétaire apparent est une personne qui n'est pas associée à la criminalité ou qui y est peu associée et qui est utilisée en tant que signataire d'une propriété, dans le but de protéger les véritables propriétaires, ou entrepreneurs, des mesures législatives liées aux produits de la criminalité.



En Alberta, on a identifié plusieurs groupes du COT. Ces groupes travaillent de façon indépendante et, même si aucun groupe ne domine le milieu criminel, chaque groupe est en mesure d'entreprendre d'importantes activités criminelles dont le trafic de drogues, le jeu illégal, la prostitution, le prêt usuraire et le blanchiment d'argent. Parce que les profits de ces activités illicites sont réinvestis dans des entreprises légitimes, les groupes du COT ont la possibilité d'accroître leur crédibilité dans le monde des affaires. En Alberta, les membres du COT se font discrets et se masquent derrière des entreprises légitimes. Toutefois, certains de ces groupes entretiennent des relations avec des bandes de motards criminalisées et des groupes du crime organisé de souche est-européenne.

En Ontario, le COT continue de maintenir des entreprises criminelles stables et d'exercer une influence criminelle importante. Un certain nombre de groupes du COT dirigent leurs activités à Windsor, à Hamilton, dans les régions du Grand Toronto et du Niagara. Une concurrence limitée se manifeste entre les groupes. Les groupes du COT en Ontario sont très complexes et ont la capacité d'entreprendre une gamme d'activités criminelles, dont le trafic de drogues, le jeu illégal, le blanchiment d'argent et la fraude à grande échelle. De plus, plusieurs groupes sont particulièrement experts en l'art de la criminalité en col blanc, des crimes qui peuvent avoir des répercussions sur l'industrie des assurances en Ontario.

De la même façon, la présence du COT au Québec est forte, stable et complexe. Les membres du COT sont particulièrement influents à Montréal. En dépit de cela, les agences de l'application de la loi ont arrêté, en 2004, l'un des chefs du COT qui a des liens criminels autant en Ontario qu'au Québec. Il est peu probable qu'un changement au niveau de la force du COT soit immédiatement visible dans ces deux provinces. Toutefois, plusieurs groupes du COT sont susceptibles de s'affaiblir au fil du temps. Par ailleurs, des changements quant au leadership pourraient offrir des possibilités à d'autres groupes du COT, ce qui leur permettrait d'élargir leurs activités criminelles. Ces changements pourraient également avoir des incidences sur les collaborations entre les groupes de criminels.

L'influence du COT est limitée dans les provinces de l'Atlantique. De façon générale, les groupes du COT ne sont pas bien établis dans ces provinces. Malgré tout, ils servent à aider ou à influencer d'autres groupes de criminels dans cette région.

Perspectives

- Le COT demeurera bien établi au Canada et continuera de croître, grâce à des membres qui ont de l'expertise dans diverses activités criminelles et à leur capacité de se tenir à l'écart des agences de l'application de la loi.
- En raison d'interventions policières, les groupes du COT en Ontario et au Québec risquent, à long terme, de connaître une nouvelle répartition du pouvoir. Cela ne signifie pas un déclin de l'influence criminelle du COT dans ces provinces, mais plutôt un transfert éventuel vers d'autres groupes du COT qui seront en mesure d'exercer une influence.

Enjeux nationaux surveillés par le SCRC

Crime organisé de souche autochtone (COSAU)

Faits saillants

- De façon générale, les bandes de rue et les groupes de criminels de souche autochtone soutiennent d'autres groupes du crime organisé, dont les HELLS ANGELS et les réseaux du crime organisé de souche asiatique.
- Les bandes de rue de souche autochtone possèdent généralement des capacités criminelles de moindre envergure, tout en montrant une propension à la violence, ce qui menace la sécurité publique.

Survol national

La structure et la nature du crime organisé de souche autochtone (COSAU) diffèrent d'une région à l'autre. En Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, le COSAU est composé presque entièrement de bandes de rue, tandis qu'en Ontario et au Québec, les groupes du COSAU qui se trouvent près de la frontière canado-américaine sont impliqués dans la contrebande transfrontalière, ainsi que dans la distribution interprovinciale et intraprovinciale de marchandises de contrebande.

En Alberta, les bandes de rue principales sont les REDD ALERT, les INDIAN POSSE et les ALBERTA WARRIORS. Celles-ci se retrouvent principalement dans les régions d'Edmonton et de Calgary, et sont affiliées à d'autres bandes à travers la province. En Saskatchewan, les principales bandes de rue sont les NATIVE SYNDICATE à Regina et les INDIAN POSSE à Saskatoon. La province compte aussi un certain nombre de bandes de rue moins importantes et moins influentes. Au Manitoba, les principales bandes sont les MANITOBA WARRIORS, les INDIAN POSSE et les NATIVE SYNDICATE.

Les bandes recrutent des membres de façon régulière dans les grandes et les petites collectivités, dans les établissements correctionnels et dans les réserves. En Alberta, par exemple, les REDD ALERT et les INDIAN POSSE partent de leurs territoires bien établis à Edmonton et à Calgary et s'infiltrent dans de plus petites collectivités. Le recrutement des bandes de rue de souche autochtone vise habituellement les jeunes Autochtones. La prochaine génération de ces membres est ainsi créée. En conséquence, la jeunesse autochtone est davantage exposée à des risques quant à la violence et aux activités des bandes, ce qui menace leur sécurité et celle des collectivités.



Les bandes de rue de souche autochtone sont généralement impliqués dans des activités criminelles au niveau de la rue qui sont à la fois opportunes, spontanées et désorganisées, notamment le trafic de moindre envergure de la marijuana, de la cocaïne, du crack et, dans une moindre mesure, de méthamphétamine. Par ailleurs, les bandes s'impliquent dans la prostitution, les introductions par effraction, les vols qualifiés, les voies de fait, l'intimidation, le vol de véhicules et la collecte de dettes liées aux drogues illicites.

Bien que ces groupes ne possèdent généralement pas la capacité d'entreprendre des activités criminelles élaborées ou à grande échelle, leur propension à la violence est élevée, ce qui représente une menace à la sécurité publique. Les membres des bandes utilisent des armes à feu de façon régulière, en particulier des armes de poing volés au Canada ou passés en contrebande des États-Unis. En Alberta, la rivalité entre les REDD ALERT et les INDIAN POSSE a entraîné de la violence, alors que les deux bandes tentaient d'élargir leur marché du commerce de la drogue. La violence des bandes est un phénomène présent dans certaines plus petites collectivités. La structure et les affiliations des bandes de rue demeurent vagues, ce qui entraîne des groupes dissidents de courte durée, parmi lesquels les affiliations et les rivalités changent et évoluent sans cesse. Partant de ce fait, la violence entre les bandes persistera de façon intermittente.

Les membres du COSAU soutiennent et facilitent les activités criminelles des autres groupes du crime organisé, en particulier les HELLS ANGELS et les réseaux de souche asiatique. Ces deux groupes approvisionnent un certain nombre de bandes de rue de souche autochtone en quantités limitées de drogues illicites dont la marijuana, la cocaïne et la méthamphétamine.

Les activités liées au crime organisé existent dans certaines réserves à travers le Canada. Les groupes de criminels de souche autochtone situés près de la frontière canado-américaine au sud de l'Ontario et au Québec sont généralement composés d'individus qui exercent le rôle de courtiers criminels dans des réserves ou leurs environs. Ces courtiers, qui sont généralement associés aux réseaux de souche asiatique ou aux HELLS ANGELS, s'impliquent dans des activités criminelles qui servent à faciliter la contrebande transfrontalière de marchandises, y compris la marijuana et la monnaie, de même que le passage de clandestins.

Les groupes de souche autochtone qui sont associés à d'autres groupes profitent de leur proximité de la frontière canado-américaine en vue d'entreprendre des activités criminelles, notamment la culture de la



marihuana, le vol organisé de véhicules, les activités illicites liées aux armes à feu, le jeu illégal, le détournement illégal du tabac ainsi que le trafic de drogues dans les réserves et entre celles-ci. En outre, certaines réserves autochtones ont été ciblées par des criminels indépendants en vue de commettre une fraude relativement à l'impôt. Pour ce faire, ils exploitent la différence d'imposition entre les zones dans les réserves et hors réserve.

Comme c'est le cas dans toutes les petites collectivités, le crime organisé a des répercussions considérables sur la qualité de vie, le sentiment d'appartenance à la collectivité et le bien-être collectif des résidents de la réserve. Dans les petites collectivités, les membres du crime organisé savent exploiter les réseaux fondés sur la parenté, ce qui divise des familles parmi lesquelles certains membres versent dans la délinquance, tandis que d'autres s'opposent à la criminalité. De plus, selon le type d'activités criminelles, le crime organisé risque de menacer la santé et la sécurité publiques dans les réserves ou leurs environs.

Perspectives

- Alors que la nature des affiliations et des rivalités des bandes changent et évoluent, on s'attend à ce que la violence entre les bandes persiste, ce qui menace la sécurité publique de certaines collectivités.
- Les groupes du COSAU continueront de s'impliquer dans une gamme d'activités criminelles au niveau de la rue et de cibler les jeunes Autochtones en vue de les recruter comme membres de bandes.

Mouvement illicite d'armes à feu

Faits saillants

- Les groupes du crime organisé et les bandes de rue obtiennent la plupart de leurs armes à feu par des vols commis au pays ou par la contrebande en provenance des États-Unis.
- Les groupes de criminels, en particulier les bandes de rue, se servent souvent des armes à feu illicites lors des manifestations de violence dans les cas de conflits criminels ou personnels.



Survol national

Au Canada, le marché illicite d'armes à feu approvisionne les groupes du crime organisé, les bandes de rue et les criminels indépendants en armes à feu. En raison de règlements et de procédures de contrôle strictes relativement à tous les types d'armes à feu au Canada, les criminels emploient des stratégies illégales dans le but d'obtenir ces armes. Ces procédures permettent aux agences de l'application de la loi d'empêcher les criminels ou les individus qui menacent leur propre sécurité et celle des autres de posséder des armes à feu. Quelques individus qui veulent des armes à feu, mais qui sont résolus à contourner les exigences relatives au programme d'enregistrement des armes à feu, peuvent aussi s'approvisionner à l'aide du marché illicite.

Une arme à feu illicite peut constituer une menace continue pour le public et les agences de l'application de la loi, tant et aussi longtemps que cette arme n'est pas saisie par elles ou encore détruite par le criminel. Les armes à feu sont utilisées par les criminels pour leur protection, le renforcement de leur statut et la réalisation de crimes, y compris les actes d'intimidation, les voies de fait et les homicides. Tous les groupes du crime organisé sont impliqués d'une manière ou d'une autre à des activités liées aux armes à feu illicites et souvent, des membres de bandes possèdent plusieurs armes à feu de divers types. Au Canada, le phénomène relatif aux armes à feu illicites et à la violence est concentré plus particulièrement dans les centres urbains où la présence de groupes du crime organisé ou de bandes de rue est importante. Dans ces centres, les bandes possèdent de plus en plus d'armes à feu illicites, plus particulièrement des armes de poing, qui sont utilisés lors des actes de violence et d'intimidation.

Il n'existe aucune méthodologie qui permettrait d'évaluer l'ensemble du marché des armes à feu illicites au Canada avec précision, c'est-à-dire le nombre actuel d'armes à feu au pays ou le nombre d'armes à feu qui sont introduites dans le pays par année, peu importe la source. Les renseignements et les enquêtes ont toutefois permis de confirmer que le marché d'armes illicites au Canada est approvisionné par les deux sources principales suivantes : les armes à feu passées en contrebande en provenance des États-Unis et les armes à feu volées dans des entreprises ou des résidences canadiennes. Les collectionneurs légitimes d'armes à feu sont parfois victimes de vols qualifiés faits au hasard ou délibérément. Étant donné que les collectionneurs possèdent souvent un éventail d'armes à feu ou de parties d'armes à feu, un tel vol peut rapporter une quantité importante d'armes à feu aux cambrioleurs qui, par la suite, gardent les armes ou les vendent à d'autres criminels sur le marché illicite.



Aux États-Unis, les exigences relatives aux armes à feu sont moins rigoureuses que celles du Canada. En effet, dans bon nombre d'États, il n'y a aucune exigence quant aux permis. Le marché d'armes à feu aux États-Unis est vaste, et on estime que 222 millions d'armes à feu y sont en circulation légitime. Le commerce de détail des États-Unis est exploité, car les armes à feu acquises légalement peuvent être détournées vers les trafiquants canadiens et passées en contrebande au Canada. De plus, les marchés secondaires d'armes à feu aux États-Unis, tels que les expositions d'armes à feu et les marchés aux puces, sont des sources importantes d'armes à feu illicites destinées à des marchés canadiens. Dans plusieurs États américains, ces marchés secondaires ne se conforment pas à des procédures réglementaires qui permettraient le suivi et la documentation des ventes ou des échanges d'armes à feu.

Il existe plusieurs autres sources, bien qu'elles soient moins importantes, qui servent à approvisionner le marché d'armes à feu illicites au Canada. Il s'agit de celles détournées du marché légitime d'armes à feu, des parties d'armes à feu obtenues légalement ou illégalement qui sont remontées dans le but de créer de nouvelles armes fonctionnelles, des armes à feu qui ont été déclarées neutralisées mais qui sont facilement réactivées, ainsi que des armes à feu qui ont été déclarées à tort neutralisées, mais qui demeurent tout à fait fonctionnelles.

Les criminels continuent de passer des armes à feu en contrebande au Canada de diverses manières, dont celles cachées dans des véhicules qui traversent la frontière aux points d'entrée désignés, et par des individus qui traversent les zones de frontières non surveillées en véhicule, en bâtiment de navigation ou munis de sacs à dos. Lors de la plupart de ces tentatives de contrebande, il n'est question que de quelques armes à feu. Par contre, il y a eu plusieurs cas en Colombie-Britannique au cours de l'année 2003, où l'on a intercepté des individus qui traversaient des zones non surveillées avec plusieurs armes de poing en leur possession.

Dans l'ensemble du Canada, les organismes d'application de la loi tiennent à toujours lutter davantage contre le marché illicite des armes à feu. En collaboration avec l'Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA), le SCRC gère l'Unité de dépistage des armes à feu. Sous la gérance des Services nationaux de police (SNP), l'ENSALA assure un soutien en matière d'application de la loi sur les armes à feu à travers le pays. Depuis les années 90, l'Unité provinciale de contrôle des armes, une initiative conjointe des services de police provinciale de l'Ontario, mène activement des enquêtes sur les armes à feu dans la province. La GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada sont les agences principale

responsables d'empêcher le transport illicite d'armes à feu aux frontières. Leurs efforts sont complétés par ceux des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) qui sont situées stratégiquement le long de la frontière canado-américaine.

Perspectives

- Les armes à feu passées en contrebande en provenance des États-Unis ou volées au Canada demeureront la principale source d'approvisionnement au marché illicite des armes à feu au Canada.
- Les marchés secondaires non réglementés aux États-Unis, tels que les marchés aux puces et les expositions d'armes à feu, demeureront une source importante d'armes à feu illicites.

Crime organisé et industrie du diamant

Faits saillants

- On a identifié tant des groupes du crime organisé que des individus associés au crime organisé qui montrent un intérêt envers l'industrie du diamant en vue de s'infiltrer dans ce secteur ou de manipuler les personnes qui en font partie.

Survol national

Au Canada, l'industrie du diamant est bien établie et devrait avoir une durée de vie d'au moins 25 ans. Au cours de la dernière année, le Canada est devenu le troisième plus important producteur de diamant au monde, en ce qui concerne la valeur, derrière le Botswana et la Russie. Cette augmentation est surtout attribuable à la découverte de pierres de meilleure qualité qu'on ne le croyait auparavant, dans la mine de diamants de Diavik dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.). On s'attend à ce que d'autres mines soient mises en exploitation dans le Nord du Canada, y compris le projet Jericho Diamond de la Tahera Coporation, au Nunavut, qui devrait être amorcé d'ici 2006, ainsi que le projet de la mine Snap Lake de DeBeers, dans les T.N.-O., qui devrait mettre en exploitation une mine d'essai dès maintenant, en vue d'une production complète en 2007.



L'exploration des mines se développe dans l'ensemble du Canada, y compris en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec et au Labrador. À l'extérieur des T.N.-O., il y a une exploration minière au site Victor, dans le nord de l'Ontario, où l'on devrait amorcer la production de diamants d'ici 2007. Aucun autre site, faisant l'objet d'exploration, n'est présentement en voie d'élaboration quant aux travaux d'exploitation minière.

Rien n'indique que le crime organisé s'est infiltré dans l'industrie primaire du diamant au Canada⁶. Parce que l'exploitation se fait dans des endroits éloignés et que les activités y sont entourées d'importantes mesures de sécurité, il est peu probable que les membres du crime organisé puissent accomplir un tel exploit.

L'industrie du diamant demeure potentiellement vulnérable à l'infiltration par le crime organisé en ce qui concerne la plupart des étapes du parcours commercial du diamant, de l'exploration du kimberlite à la livraison finale des pierres au marché de détail. Lors de l'exploration, l'industrie du diamant est vulnérable à l'infiltration par des individus associés au crime organisé dans les secteurs qui peuvent éventuellement leur permettre d'avoir un accès indirect à l'industrie du diamant ou aux pierres brutes. Les jeunes entreprises et les compagnies contractantes sont particulièrement visées, car elles sont responsables de presque toute la main-d'œuvre et l'expertise lors des sondages et des prélèvements, entre autres. Les employés de ces entreprises peuvent accéder aux carottes de sondage, aux données statistiques et aux sites potentiels d'exploitation minière. En particulier, il est possible que la bourse des valeurs soit manipulée lors de l'exploration des mines, dans les cas où les portefeuilles des entreprises feraient l'objet d'une information trompeuse, au moyen du processus de salage des échantillons⁷ et de la fausse déclaration de la découverte de diamants. Ces situations pourraient entraîner non seulement des dommages à l'intégrité de l'industrie primaire du diamant, mais aussi avoir des répercussions particulièrement négatives sur le marché des capitaux canadien.

Une importante industrie secondaire du diamant est en voie de développement au Canada. Cette industrie comprend le granuloclassement, la taille et le polissage ainsi que la mise en marché des pierres brutes, de même que l'entreposage, le transport, la construction et la sécurité. Il existe de

⁶ L'industrie primaire du diamant est composée des travaux d'exploration et d'exploitation, tandis que l'industrie secondaire du diamant désigne les entreprises qui sont associées au soutien de l'industrie primaire, dont la construction, le transport et les établissements de taille et de polissage des diamants.

⁷ La salage des échantillons se produit lorsque des diamants ou des diamants de meilleure qualité sont ajoutés manuellement à des échantillons de diamants ou de kimberlite, ce qui entraîne une fausse découverte positive de diamants ou qui augmente de manière fausse la valeur potentielle du diamant trouvé.



nombreuses possibilités pour le crime organisé dans l'industrie secondaire du diamant, car ses secteurs varient en ce qui concerne les procédures d'embauchage, l'accès aux mines et le contact avec les pierres brutes. Tout particulièrement, en raison d'un manque d'ouvriers qualifiés au Canada, les secteurs de la taille et du polissage ont élargi leurs possibilités d'emploi de manière à ce que les travailleurs étrangers puissent venir travailler au pays. Des casiers judiciaires étrangers ont été découverts lors de la vérification des antécédents de certains travailleurs.

Le COSEE risque de menacer l'intégrité de l'industrie canadienne du diamant, à l'échelle nationale et internationale. En raison du succès que l'industrie du diamant connaît en Russie, plusieurs groupes du COSEE ont exploité leurs connaissances considérables, leur expérience significative et leurs réseaux d'envergure mondiale dans l'industrie du diamant en vue de mener plus loin leurs activités illicites. Leur participation dans d'autres pays producteurs de diamant, tels que l'Afrique du Sud, l'Angola et la République démocratique du Congo, prouve leur capacité de tirer profit de leur connaissance de l'industrie du diamant. Ces connaissances et cette expérience menacent l'industrie du diamant du Canada, car elles pourraient être utilisées à des fins illicites. La question des diamants de guerre⁸ suscite le plus d'inquiétude, car ces diamants pourraient être mélangés illégalement avec des diamants canadiens, ce qui aurait de sévères répercussions sur l'évaluation des diamants canadiens à l'échelle mondiale.

Au Canada, les groupes du COSEE risquent d'obtenir l'accès aux pierres brutes par les secteurs de l'industrie secondaire du diamant, ce qui leur permettrait de mélanger ou de détourner des diamants de moindre valeur (sans doute provenant d'autres pays) lors de la taille des diamants, en plus d'avoir un accès facile à des moyens sophistiqués de blanchir l'argent.

D'autres groupes du crime organisé, tels que les HELLS ANGELS, ont aussi montré un intérêt envers les secteurs de l'industrie secondaire du diamant en essayant entre autre d'occuper des emplois dans divers secteurs, y compris la construction, le transport ainsi que la taille et le polissage. Malgré cela, aucun groupe du crime organisé n'a réussi à pénétrer l'industrie primaire du diamant, en raison d'une extrême diligence lors des procédures d'embauche. De plus, l'intérêt du crime organisé envers l'industrie du

⁸ Les diamants de guerre proviennent de pays contrôlés par des forces ou des factions qui s'opposent aux gouvernements légitimes et reconnus à l'échelle internationale et où l'agitation sociale est aggravée et perpétuée par les profits qui découlent des diamants, lesquels sont ensuite utilisés pour financer les interventions armées.



diamant est surveillé de façon constante par le service de protection de l'industrie du diamant de la GRC en collaboration avec l'industrie du diamant du Canada et l'industrie de l'exploration des diamants.

Perspectives

- À mesure que la production de diamant augmentera au Canada, il y aura une hausse équivalente de la vulnérabilité de l'industrie et des points d'infiltration que les groupes du crime organisé pourraient utiliser. De façon générale, alors que le nombre de mines mises en exploitation augmente, plus d'entreprises liées à l'industrie du diamant seront créées et l'industrie secondaire du diamant deviendra de plus en plus importante.
- Le crime organisé, notamment le COSEE, pourrait profiter de possibilités financières qui se rattachent à l'industrie du diamant et pourrait tenter de maximaliser le potentiel quant à la dévaluation, à la contrebande et au blanchiment d'argent.

Exploitation sexuelle des enfants (ESE)

Faits saillants

- Les agences de l'application de la loi luttent contre l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) par le moyen d'interventions conjointes intégrées.
- Les avancées technologiques continuent de faciliter l'accès accru à la pornographie juvénile au Canada et ailleurs, et de donner de l'ampleur à la publicité sur les destinations du tourisme sexuel impliquant des enfants.
- Au Canada, la pornographie juvénile et les activités criminelles connexe dans Internet sont les crimes qui font le plus souvent l'objet d'enquêtes, en ce qui concerne l'ESE.

Survol national

Dans le cadre de la *Stratégie du G8 pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle par Internet*, le Canada honore son engagement envers les enquêtes et les poursuites liées à l'ESE. Un soutien financier supplémentaire a été apporté au Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) de la GRC, dans le but d'augmenter la

capacité des agences de l'application de la loi d'enquêter sur ces crimes. Le CNCEE est le point de contact quant aux plaintes, particulièrement celles qui sont liées à la pornographie juvénile dans Internet, et à l'acheminement de ces plaintes aux agences de l'application de la loi pertinents, afin qu'ils puissent procéder à l'enquête. Le CNCEE collabore avec divers ministères gouvernementaux et organismes d'application de la loi internationaux et avec d'autres organismes qui s'engagent à protéger les enfants. Le Canada a mis en application certaines mesures législatives en vue de lutter contre l'ESE, y compris celles liées au tourisme sexuel impliquant des enfants, à la prostitution chez les enfants, à la possession de pornographie et à l'incitation dans Internet à l'intention des enfants.

Dans bon nombre des provinces, les services de police reconnaissent le besoin de lutter contre l'ESE à partir d'une perspective intégrée. Un équipe intégré de lutte contre l'exploitation des enfants (GILEE) a été financé dans plusieurs provinces, et on s'attend à ce que d'autres services soient mis sur pied. Par conséquent, une initiative du GILEE au Manitoba et le Cyberaide.ca, un mécanisme de communication en ligne sur la pornographie juvénile dans Internet et d'autres formes d'exploitation sexuelle des enfants, serve d'exemples d'intervention efficaces multi-organismes. Ces mesures ont pour but de réduire les défis auxquels les agences de l'application de la loi doivent faire face dans leurs efforts pour lutter contre l'ESE. Par exemple, l'augmentation de pornographie juvénile dans Internet entraîne aussi un plus grand nombre d'enquêtes éventuelles que doivent mener les agences de l'application de la loi. De plus, la participation de plusieurs compétences à l'échelle nationale et internationale vient compliquer les enquêtes.

Les progrès technologiques, plus particulièrement Internet et l'augmentation de la mise en mémoire dans l'ordinateur, qui inclues aussi les supports externes (soit les lecteurs de disque dur et les appareils portatifs tels que les assistants numériques personnels (ANP), facilitent l'accès accru à la pornographie juvénile au Canada et à l'étranger, ainsi que la publicité relative aux destinations du tourisme sexuel impliquant des enfants. En conséquence, les réseaux de criminels sont apparus dans Internet afin d'y échanger de la pornographie juvénile, d'acquérir des connaissances avec l'aide d'autres collectionneurs et d'apprendre comment éviter d'être découverts par les agences de l'application de la loi, d'obtenir davantage d'images et de créer de la pornographie juvénile. De plus en plus, des réseaux de pornographie juvénile gèrent des sites Web payants. Ces sites entraînent des profits pour les gestionnaires du site, tandis que les collectionneurs de pornographie juvénile continuent à enrichir leurs collections.



À travers le pays, la prostitution chez les enfants est signalée le plus souvent dans de grands centres urbains, plus particulièrement à Toronto et à Vancouver. Sa présence a par contre été signalé dans d'autres régions de la Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Québec et en Nouvelle-Écosse. Dans une certaine mesure, la prostitution chez les enfants est liée aux bandes de rue. Les enfants qui prennent part à la prostitution sont âgés de 10 à 18 ans. La moyenne d'âge est de 14 ans, ce qui équivaut à l'âge nubile au Canada.

Perspectives

- Les avancées technologiques continueront à augmenter la capacité des criminels et les réseaux de pornographie juvénile à échanger des images, à enrichir leurs collections et à tenter de se tenir à l'écart des agences de l'application de la loi. En conséquence, le nombre de crimes signalés aux agences de l'application de la loi relativement à cette question ne cessera d'augmenter, ce qui fera accroître les efforts des ressources liées à l'application de la loi.
- La prostitution chez les enfants au Canada demeure limitée et concentrée dans les grands centres urbains. Cet élément distinct du commerce du sexe continuera sans doute d'être lié aux certains bandes de rue.

Bandes de rue

Faits saillants

- Les bandes de rue sont caractérisées par une volonté de la part de leurs membres d'avoir recours à la violence dans le but de poursuivre leurs activités criminelles. Cette violence est manifestée lors des activités qui se passent entre les membres d'une même bande ou de bandes rivales et envers les services de police et le public.
- Certaines bandes de rue entreprennent des activités criminelles qui correspondent ou sont même supérieures à celles des groupes du crime organisé mieux établis en ce qui concerne la complexité, la portée et l'ampleur.



Survol national

« Bande de rue » est un terme traditionnellement utilisé par les services de police pour définir des groupes de criminels qui sont composés essentiellement de jeunes hommes d'origines ethniques communes. De façon générale, les membres de ces groupes sont impliqués dans des activités criminelles de moindre envergure, et ce, plus souvent dans une région géographique précise. Dans plusieurs cas, ce profil correspond encore aux membres des bandes de rue. Par contre, il y a de plus en plus de bandes de rue qui ont évolué et qui entreprennent des activités à l'extérieur de leurs collectivités d'origine. Certains groupes ont réussi à atteindre des niveaux plus élevés quant à l'organisation et à la complexité des crimes. Ainsi, ils sont en mesure d'entreprendre des activités criminelles qui correspondent ou sont même supérieures à celles des groupes du crime organisé mieux établis. Cette complexité en évolution est attribuable au fait que certains membres plus âgés se joignent à des bandes de rue. Les membres sont parfois dans la vingtaine ou même dans la trentaine. En raison du caractère changeant et de la diversité accrue des bandes, des membres de différentes origines ethniques font dorénavant partie de ces groupes.

Au début et parfois de façon permanente, les bandes de rue entreprennent des activités criminelles de moindre envergure, telles que des voies de fait et des introductions par effraction qui sont généralement commises dans une région géographique précise. Au fur et à mesure que les bandes de rue évoluent, les membres s'impliquent dans d'autres activités criminelles, dont l'extorsion, la prostitution, le trafic de drogues et la fraude relative aux cartes de crédit. Ces activités varient quant au niveau de complexité et à l'ampleur. De nombreuses bandes de rue ont des liens avec des groupes du crime organisé mieux établis, par des associations criminelles personnelles ou des fonctions de soutien. Par contre, certaines bandes de rue continuent d'élargir la portée et l'ampleur de leurs activités criminelles et, de ce fait, le risque d'une concurrence entre les bandes de rue et les groupes du crime organisé établis devient plus grand. Cette situation pourrait conduire à des conflits internes dans les groupes, ce qui pourrait éventuellement menacer la sécurité publique. De plus, certaines bandes de rue sont en position de force et peuvent profiter des occasions où des groupes de criminels établis, tels que les bandes de motards criminalisées, sont perturbés par des interventions des services de police. Ainsi, les bandes pourraient combler des vides à l'intérieur d'un marché criminel.

L'une des principales caractéristiques des bandes de rue, qu'elles soient de moindre envergure ou plus complexes, est une propension élevée à la violence. Les actes d'intimidation, les voies de fait ou les homicides font partie intégrante des bandes et des interactions personnelles entre les membres. Cette violence peut se rattacher directement à leurs activités illicites

et à la protection de leur territoire, mais elle peut également se manifester sous forme de réponse aléatoire et spontanée à des paroles ou à des gestes contre une bande ou contre les membres d'une bande qui sont perçus comme des insultes. La violence entre les membres de différentes bandes de rue fait souvent partie d'un cycle de représailles. Cette violence menace la sécurité publique, car les gens qui ne font pas partie des bandes risquent d'être blessés, et la situation provoque également un sentiment général d'insécurité dans les collectivités. Dans certains cas, des manifestations sporadiques de violence par les bandes sont des tentatives délibérées d'intimider les collectivités et les citoyens pour les contraindre de se conformer ou de se taire. La violence liée aux bandes de rue se rattache de plus en plus aux armes à feu illicites, en particulier les armes de poing automatiques.

Au Canada, le phénomène des bandes de rue est réel, et ces groupes sont actifs à travers le pays. Dans toutes les régions, à l'exception des provinces de l'Atlantique, ces bandes posent une menace importante pour les services de police. Historiquement, les bandes de rue se trouvent principalement dans les grands centres urbains, en particulier à Vancouver, Toronto et Montréal. Par contre, elles s'introduisent présentement de plus en plus dans les plus petits centres urbains.

Dans les provinces de l'Ouest, les bandes de rue de souche autochtone représentent la majorité des bandes de rue. Par ailleurs, les bandes de souche autochtone ont une présence criminelle importante à Calgary, Edmonton, Regina, Saskatoon et Winnipeg. Certaines bandes de souche autochtone ont également été signalées dans des régions rurales ainsi que dans des réserves autochtones. Leur principale activité criminelle est le trafic de drogues au niveau de la rue. Les bandes de rue obtiennent leurs drogues des autres groupes du crime organisé, tels que les réseaux de souche asiatique ou les HELLS ANGELS. Les rivalités entre les différentes bandes de souche autochtones peuvent devenir très intenses, ce qui mène parfois à la violence.

De nombreuses bandes de rue en Ontario, formées auparavant de membres qui appartenaient à des mêmes groupes ethniques, deviennent de plus en plus multi-ethniques. Dans certains cas, les bandes de rue s'impliquent dans des activités criminelles dans le but d'appuyer d'autres groupes du crime organisé et de les protéger contre les agences de l'application de la loi. Bien que la plupart des bandes de rue représentent des groupes indépendants qui entreprennent leurs propres activités criminelles, il peut exister des liens criminels avec d'autres bandes de rue ou avec des groupes du crime organisé établis. Ces criminels se trouvent essentiellement dans les grands centres

urbains. On retrouve la plus grande concentration de bandes de rue dans la région du Grand Toronto. Dans cette région, les bandes s'impliquent dans des rivalités violentes qui mènent souvent à des voies de fait et à des homicides.

Au Québec, les plus importantes bandes de rue sont de souche caraïbéenne, bien que d'autres groupes ethniques apparaissent aussi. Deux bandes importantes se sont développées dans le province et sont dorénavant en mesure d'entreprendre des activités criminelles dans certaines régions de l'Ontario. Ces bandes sont en mesure d'exploiter les faiblesses des groupes de crime organisé établis de la province, tels que les HELLS ANGELS.

Dans l'ensemble du Canada, les agences de l'application de la loi sont conscients de la menace générale que présentent les bandes de rue, par leurs activités criminelles et leur propension à la violence, contre la sécurité publique. À l'aide des groupes dévoués et d'interventions ciblées des services de police, ces derniers continuent de lutter contre les crimes et la violence causés par les bandes de rue, en vue d'assurer la sécurité publique.

Perspectives

- Une propension élevée à la violence demeurera une des principales caractéristiques des bandes de rue au Canada, en particulier lorsqu'il est question des activités qui se passent entre les bandes rivales.
- Certaines bandes de rue évolueront et amélioreront leur capacité de s'impliquer dans des activités criminelles qui seront davantage évoluées, qui auront une portée plus importante et dont l'ampleur sera plus considérable. En conséquence, les conflits qui menacent la sécurité publique pourraient se produire entre des bandes de rue et des groupes de crime organisé bien établis.

Technologie et criminalité

Faits saillants

- La technologie permet aux criminels indépendants et aux groupes du crime organisé de s'impliquer plus facilement autant dans des crimes traditionnels que dans des crimes qui font jour, tels que l'usurpation d'identité. Ces criminels peuvent ainsi cibler divers victimes et commettre des crimes bien avant que les victimes ou les agences de l'application de la loi ne s'en rendent compte.
- Les nouvelles technologies offrent de nouvelles possibilités quant à l'amélioration de la capacité organisationnelle, à l'augmentation de la complexité et à l'élargissement de l'envergure des organisations criminelles.

Survol national

La technologie permet aux criminels indépendants et aux groupes du crime organisé de s'impliquer plus facilement autant dans des crimes traditionnels que dans des crimes qui font jour, ce qui élargit l'envergure et augmente les répercussions possibles des activités criminelles. À l'aide de la technologie, des criminels peuvent cibler des milliers de victimes dans diverses compétences par crime, tel que la fraude relative aux cartes de paiement (les cartes de débit et de crédit) ou l'usurpation d'identité, et ce, avant que les victimes ou les services de police ne s'en rendent compte. Dans les établissements financiers et les entreprises, on est peu disposé à signaler ces crimes et on considère que ces pertes font partie des coûts d'exploitation, ou encore on classe les pertes de façon légitime en tant que créances irrécouvrables, ce qui permet de classer les fraudes parmi les statistiques. Ainsi, il est difficile d'obtenir des statistiques exactes et systématiques en ce qui a trait à l'ampleur du crime assisté par la technologie et au degré de perte.

L'usurpation d'identité est l'un des crimes qui connaît la plus forte croissance en Amérique du Nord. L'usurpation d'identité, une fraude qui consiste à recueillir et à utiliser les renseignements personnels d'une personne sans son autorisation, préoccupe particulièrement les Canadiens. Les délinquants utilisent de plus en plus la technologie dans le but de s'emparer de l'identité d'autrui et d'obtenir illicitement des fonds. Les renseignements personnels sont de plus en plus facilement accessibles par Internet. Il est également possible de faciliter d'autres crimes graves, au moyen de l'usurpation d'identité. Les criminels utilisent les renseignements personnels volés non seulement dans l'intention d'épuiser les comptes bancaires de particuliers,

mais également d'obtenir ou de créer des documents frauduleux en vue de prendre une fausse identité pour obtenir des prêts ou échapper aux services de police. Dans le cadre du projet Phonebusters, un service de dénonciation de la fraude géré par la Police provinciale de l'Ontario en collaboration avec la GRC, on a signalé que les pertes attribuables à l'usurpation d'identité se sont chiffrées à environ 21 millions de dollars en 2003, ce qui équivaut à près du double des pertes estimatives de 2002. L'usurpation d'identité entraîne non seulement des pertes financières, mais cause également un préjudice aux dossiers de crédit. De plus, même si les établissements financiers ne tiennent pas une victime responsable de la dette frauduleuse, cette fraude cause des désagréments à la plupart des victimes, en raison du temps qu'elles doivent consacrer à attendre afin de récupérer leurs renseignements financiers personnels et à s'occuper de la dette.

Selon le projet Phonebusters, la fraude relative aux cartes de paiement est un élément important de l'usurpation d'identité. Ce type de fraude représente 42 % des incidents qui sont signalés. De nombreux Canadiens utilisent les cartes de débit. En effet, les transactions de débit de 2003 représentent 2,5 milliards de dollars. L'utilisation accrue de cartes de paiement offre davantage de possibilités criminelles aux membres du crime organisé. Par exemple, les groupes du crime organisé ont mis en place des guichets automatiques privés dans des endroits publics, tels que des bars et des dépanneurs, ce qui entraîne un potentiel élevé quant à la fraude, car ces appareils peuvent être illégalement modifiés de façon à ce que les renseignements de la carte de paiement soient copiés au moment où l'on glisse la carte magnétique.

Internet est également un outil qui facilite le crime. Les banques et les casinos en ligne permettent aux criminels de blanchir leurs profits illicites au moyen de comptes bancaires dans Internet. Les entreprises en ligne peuvent également être utilisées afin de cacher ou de blanchir des profits, tout en s'assurant que la détection criminelle ainsi que les enquêtes deviennent plus complexes, car de multiples compétences et pays sont touchés.

Les criminels qui se font passer pour des personnes honnêtes ou pour des représentants d'une institution envoient des courriels non sollicités et demandent aux victimes de fournir leurs renseignements financiers personnels, tels que leurs numéros de cartes de crédit. Cette activité communément appelée « hameçonnage » ou « phishing » peut entraîner d'importantes pertes financières et beaucoup de stress chez les victimes. Cette fraude est souvent perpétuée à l'aide de serveurs hors frontière qui sont à l'extérieur des compétences canadiennes, ce qui rend les enquêtes criminelles plus complexes, coûteuses et voraces en temps. Les nouvelles technologies offrent davantage de possibilités quant à

l'amélioration de la capacité organisationnelle, du niveau de complexité et des sphères d'activités des groupes du crime organisé. Le système vocal sur l'Internet (voix sur IP), qui permet les conversations téléphoniques au moyen d'Internet, devient de plus en plus accessible. Ce service offre un niveau élevé d'anonymat, en raison de son cryptage de pointe. Les technologies sans fil sécurisées, telles que les appareils assistants numériques personnels (ANP) ou les téléphones « Mike », sont de plus en plus utilisées en raison des capacités en cryptage. D'autres types d'appareils, décodés seulement par des combinés téléphoniques semblables ou par un ordinateur qui exécute les logiciels, attirent le crime organisé en ce qui a trait aux conversations protégées. Les salons de clavardage, le courrier électronique et la messagerie alphabétique à l'aide des téléphones cellulaires peuvent également être utilisés afin d'organiser des réunions ou des livraisons de drogues illicites, et ce, à distance. De plus, la modification et l'adaptation de certains dispositifs électroniques inoffensifs et communs, tels que les consoles de jeux vidéo et les cartes-clés des hôtels, permettent également aux délinquants de mettre en mémoire de l'information encodée, telle que de la pornographie juvénile et des renseignements sur des cartes de crédit volées ou sur le blanchiment de l'argent.

Afin de rester au même rythme que les nouvelles technologies et la nouvelle expertise, les services de police au Canada prennent les mesures nécessaires en vue d'augmenter les ressources et le niveau de formation en ce qui concerne les divers groupes de lutte contre la criminalité technologique dans l'ensemble du pays. On a mis sur pied des groupes intégrés de lutte contre la criminalité technologique parmi les principaux organismes d'application de la loi. Les services de police continuent de développer des partenariats clés avec des organismes gouvernementaux et avec des organismes du secteur privé dans le but d'établir des meilleures pratiques et d'élaborer des stratégies qui aideront à réduire la menace que présentent la criminalité et la technologie pour le public.

Perspectives

- Les agences de l'application de la loi continueront de rencontrer des crimes plus complexes et facilités par la technologie et devront sans doute garder au courant en ce qui concerne les nouvelles technologies.
- Compte tenu de l'évolution continue de la technologie, les organismes gouvernementaux et les organismes du secteur privé continueront de collaborer dans le but d'élaborer des stratégies et d'établir des meilleures pratiques afin de lutter contre la menace posée par les crimes facilités par la technologie, tels que l'usurpation d'identité et la fraude relative aux cartes de paiement.



Sommaire des répercussions socio-économiques du crime organisé au Canada

Les effets subtils mais complexes des activités liées au crime organisé continuent d'avoir des répercussions socio-économiques à multiples facettes sur les Canadiens, peu importe leur région. De plus, tous les ordres de gouvernement et des entreprises privées subissent des pertes de revenus fiscaux, ce qui entraîne des pertes d'emploi et de possibilités d'investissement, de même que des hausses d'impôt, de prix et de primes d'assurance. Les contribuables paient déjà pour les coûts supplémentaires liés à l'application de loi, au système judiciaire et aux services correctionnels, aux quels s'ajoutent des frais supplémentaires associés aux services de santé et aux services sociaux dans les domaines de la toxicomanie et de la dépendance au jeu.

Le SCRC a choisi d'analyser d'importants enjeux dans le but de mettre en évidence la façon dont le crime organisé touche, directement ou indirectement, la sécurité publique des Canadiens, le bien-être économique et le sentiment d'appartenance à la collectivité. Ces enjeux comprennent la violence, les drogues illicites, les installations de culture de la marijuana, la méthamphétamine, les marchandises de contrebande, les produits de contrefaçon, le passage de clandestins et le trafic de personnes, les frais d'assurance et le blanchiment d'argent.

Violence

La violence ou la menace de violence de la part des groupes du crime organisé est une menace importante à la sécurité publique. Les groupes du crime organisé ont souvent recours à la violence dans le but de promouvoir et protéger leurs intérêts criminels, leurs territoires et leurs activités. Dans de nombreux cas, cette violence cible ceux qui font partie du milieu criminel, mais des victimes innocentes peuvent également être blessées ou tuées. Cette violence peut avoir pour but d'intimider des personnes ou des collectivités, ou d'exercer des pressions sur elles, ce qui crée un sentiment général d'insécurité dans les collectivités. De plus en plus, les individus associés au crime organisé se servent d'armes à feu obtenues illégalement, en particulier des armes de poing automatiques, en tant qu'outils de violence.

Drogues illicites

Les activités du crime organisé en matière de drogues illicites ont diverses répercussions sur les citoyens et sur l'ensemble de la société canadienne. Les activités liées aux drogues illicites aggravent la violence d'une façon plus importante que n'importe quel autre type d'activité criminelle. Les activités

liées aux drogues illicites peuvent comprendre la violence entre les trafiquants en ce qui concerne des questions de territoire, et celle de la part d'individus qui cherchent de l'argent pour obtenir des drogues ou des personnes dont les facultés sont affaiblies par des drogues illicites. Des coûts socio-économiques sont associés au commerce des drogues illicites, tels que des crimes contre la propriété, des voies de fait et des homicides. Il y a aussi un certain nombre d'effets néfastes sur la santé que cause l'usage de drogues illicites, notamment la propagation du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, la toxicomanie et des problèmes de développement du fœtus. Le déversement illégal de sous-produits toxiques provenant de la fabrication de drogues illicites, telles que la méthamphétamine, peut entraîner des dommages écologiques et menacer la santé publique.

Les drogues illicites qui sont transportées vers le Canada ainsi qu'à l'intérieur du pays ont des répercussions sur le Canada et, par le fait même, sur le crime organisé dans d'autres pays. Par exemple, la demande des consommateurs afférente aux drogues illicites aggrave les activités des groupes du crime organisé dans les pays source ou les pays de transit, et contribue à la corruption et à l'intimidation de gouvernement et des agences de l'application de la loi dans certains de ces pays. Ce type de corruption fait obstacle à l'élaboration des institutions gouvernementales et juridiques qui sont essentielles à la prospérité, à la liberté et à la stabilité internationale. Au Canada, bien que ce ne soit que dans de rares cas, les activités liées aux drogues illicites peuvent également contribuer à la corruption des gestionnaires et des professionnels dans les secteurs privé et public.

Installations de culture de la marijuana

À l'échelle nationale, le nombre d'installations de culture de la marijuana contrôlées par des groupes du crime organisé, comme les bandes de motards criminalisées et les groupes de souche asiatique, ne cesse d'augmenter. Par ailleurs, de nombreux groupes de criminels indépendants s'impliquent dans la culture et la distribution de la marijuana. Parce que le marché de la marijuana au Canada et aux États-Unis est assez vaste, de nombreux groupes peuvent en faire la culture sans qu'un groupe précis soit dominant. On retrouve la culture de la marijuana dans tous les types de milieux urbains et ruraux, mais sa présence devient de plus en plus importante dans les quartiers résidentiels chics. Les gains illicites provenant de la culture de la marijuana sont souvent réinvestis dans d'autres activités criminelles. Certains groupes du crime organisé de niveau inférieur ont été en mesure de prendre de l'expansion et de diversifier leurs activités criminelles en recourant au capital amassé de leur culture de la marijuana.



Les installations de culture de la marijuana menacent, de diverses façons, la sécurité et la santé des occupants des résidences où l'on fait la culture, ainsi que des résidents des collectivités avoisinantes. Dans plusieurs installations résidentielles, on vole de l'électricité en déjouant les compteurs de service public par la déviation de l'électricité. L'électricité volée surcharge l'alimentation en électricité et augmente les coûts que les résidents et les entreprises légitimes supportent. Les installations de culture de la marijuana entraînent souvent d'importants dangers d'incendie, y compris des fils sous tension exposés et des éléments volatils. Les vapeurs provenant de divers produits chimiques qui sont utilisés dans le but d'accélérer la croissance des plantes risquent d'entraîner des troubles respiratoires. Des niveaux élevés de moisissure et de pollen peuvent causer de l'asthme, des troubles respiratoires et des allergies non seulement chez les personnes qui habitent et qui travaillent dans les résidences endommagées, mais également chez les services de police, les sauveteurs et les fonctionnaires municipaux. La concurrence entre les groupes criminels qui font la culture de la marijuana et la menace de se faire voler la récolte continuent d'être à l'origine de violations de domicile, de voies de fait, d'homicides et de blessures causées par des pièges.

Méthamphétamine

La quantité de méthamphétamine fabriquée et trafiquée au Canada ne cesse d'augmenter. Les groupes du crime organisé s'impliquent dans l'importation illégale des précurseurs chimiques qui sont nécessaires à la fabrication de méthamphétamine, dans son financement et sa fabrication dans des laboratoires clandestins ainsi que dans sa distribution. Selon la demande de méthamphétamine au Canada et aux États-Unis, il pourrait y avoir des conflits entre les groupes du crime organisé qui sont impliqués dans la fabrication ou le trafic de cette drogue.

La méthamphétamine crée une forte dépendance, cause des troubles physiques aux utilisateurs, et peut les rendre très agressifs, voir même violents. Bien que cette drogue soit facilement fabriquée, les produits chimiques utilisés pour ceci sont très toxiques, corrosifs et combustibles. La méthamphétamine peut être fabriquée à petite échelle, dans des cuisines ou des garages, et à grande échelle dans des laboratoires clandestins indépendants. Des incendies et des explosions ont eu lieu dans des laboratoires clandestins, ce qui crée d'importantes préoccupations en matière de santé publique. Les vapeurs chimiques causées par le processus de fabrication peuvent entraîner des blessures ou même la mort. Ces vapeurs peuvent également pénétrer dans les murs et les tapis des immeubles, ce qui les rend inhabitables. De plus, les produits chimiques toxiques qui sont jetés

au rebut peuvent entraîner des dommages écologiques et menacer la sécurité ainsi que la santé du public. En conséquence, les propriétaires des résidences ou des entreprises situées près des installations ou des sites de rejet voient la valeur de leurs propriétés baisser.

Marchandises de contrebande

Un marché de produits de contrebande distribuant de façon illégale un produit légal, tel que le tabac, existe souvent en raison d'un certain degré d'acceptation sociale. Par contre, ces marchés peuvent avoir d'importantes répercussions sur la société, particulièrement par la perte de revenus fiscaux potentiels qui pourraient servir à financer des programmes de santé et des programmes sociaux. Le milieu des affaires est également touché, car les entreprises honnêtes sont désavantagées par rapport à celles qui vendent des produits de contrebande à des prix considérablement plus bas. Il existe d'importantes inquiétudes quant à la santé du public, en ce qui a trait aux ingrédients et à la qualité des produits de contrebande, tels que l'alcool illicite, car ces produits peuvent entraîner d'importants problèmes de santé ou même la mort, lorsqu'ils sont consommés. Les marchés illicites ciblent souvent des groupes vulnérables, tels que les jeunes, en tant que consommateurs de ces produits. Les activités organisées de contrebande peuvent avoir d'importantes répercussions sur les collectivités, en particulier les plus petites collectivités. Par exemple, la participation des groupes de criminels au passage de contrebande dans certaines réserves autochtones situées dans le sud de l'Ontario et au Québec crée des tensions dans ces collectivités ainsi qu'entre les gouvernements, les collectivités autochtones et les collectivités non autochtones avoisinantes. Les membres du crime organisé savent exploiter les réseaux fondés sur la parenté dans les petites collectivités, ce qui divise souvent les familles qui, dans la plupart des cas, profitent de cette criminalité en plus d'être touchées par cette criminalité de façon négative.

Produits de contrefaçon

Les produits de contrefaçon, en particulier provenant de l'Asie du Sud-Est, ont un certain nombre d'importantes répercussions socio-économiques sur le Canada. Les produits, par exemple les films et les enregistrements de musique, ébranlent directement les revenus fiscaux du gouvernement ainsi que les industries légitimes. Les produits de contrefaçon mal fabriqués ou défectueux peuvent également susciter le mécontentement des consommateurs qui feront des reproches aux fabricants de produits authentiques. Certains produits de contrefaçon peuvent entraîner de graves menaces à la santé et à la sécurité, car l'étiquetage légal ou réglementaire pourraient être inexacts ou absents. La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis et l'Organisation mondiale



de la Santé (OMS) ont récemment signalé une augmentation des enquêtes en matière de contrefaçon complexe de produits pharmaceutiques. En moyenne, 10 % des produits pharmaceutiques à l'échelle mondiale seraient des produits de contrefaçon. Les groupes internationaux du crime organisé s'impliquent dans la fabrication ou le trafic des produits pharmaceutiques qui sont semblables à des produits légitimes, mais qui contiennent des constituants inertes ou incorrects, une posologie inexacte ou encore des ingrédients inefficaces, surpuissants ou contaminés. Actuellement, il y a peu de preuves en ce qui concerne la distribution, par des groupes du crime organisé, de produits pharmaceutiques de contrefaçon au Canada.

Les membres du crime organisé au Canada, particulièrement du crime organisé de souche asiatique, continueront de s'impliquer dans une large mesure dans l'importation, la fabrication et la distribution d'une vaste gamme de produits de contrefaçon au pays, y compris des logiciels, des enregistrements de musique, des vidéos, des vêtements de marque déposée et des produits du tabac de marque canadienne. Les avancées technologiques continueront à faciliter la fabrication de produits de contrefaçon qui seront plus difficiles à découvrir et, par le fait même, plus faciles à mélanger dans les voies commerciales légitimes parmi les produits authentiques. Ainsi, les consommateurs risquent d'acheter davantage de produits de contrefaçon.

Trafic de personnes et passage de clandestins

Les groupes du crime organisé s'impliquent dans le transport de personnes victimes de trafic et de clandestins vers le Canada, y compris certaines personnes qui sont dirigées ensuite vers les États-Unis. Une fois au Canada, les personnes victimes de trafic sont contraintes à la prostitution et, dans une moindre mesure, au travail servil. Ces personnes sont principalement originaires de l'Asie du Sud-Est et de l'Europe orientale. Au Canada, les groupes du crime organisé de souche asiatique sont particulièrement impliqués dans le trafic de personnes et le passage de clandestins.

Les femmes victimes de trafic sont forcées de participer au commerce du sexe afin de rembourser les dettes ou les frais (par exemple, pour leur passage clandestin ou leur hébergement). Ces montants s'élèvent généralement à des dizaines de milliers de dollars. Les personnes victimes de trafic subissent de la violence physique et psychologique, dont l'agression sexuelle, la torture, la malnutrition, l'emprisonnement et les menaces de mort. Il peut y avoir d'importants effets sur la santé et sur la société au Canada, car ces victimes sont plus susceptibles de contracter et transmettre des maladies transmissibles sexuellement et des maladies infectieuses, à cause de leur conditions de travail. Les groupes du crime organisé sont connus pour fournir des

documents de travail de contrefaçon aux personnes victimes de trafic ou aux immigrants clandestins. Une fois que les dettes liées au passage clandestin ou au trafic sont payées, les victimes peuvent disparaître dans de grands centres urbains. Certaines personnes victimes de trafic et certains immigrants clandestins ont des antécédents judiciaires graves, ce qui risque de menacer la sécurité publique.

Frais d'assurance et fraude

La plupart des véhicules sont volés par des individus en quête de sensations fortes, qui cherchent un moyen de transport ou qui l'utiliseront pour commettre un autre crime. De façon générale, les véhicules sont abandonnés une fois que les criminels ont atteint leurs objectifs. Néanmoins, les véhicules volés par les groupes du crime organisé, comme les bandes de motards criminalisées et les groupes de souche est-européenne, ne sont généralement pas retrouvés, car on les exporte à l'étranger, on les transporte pour les besoins de la revente interprovinciale ou on les démonte dans le but de vendre les diverses pièces. Le crime organisé demeure impliquer en vol de véhicules de luxe, en modifier les numéros de série en vue de revendre les véhicules au Canada, en Europe et en Asie du Sud-Est.

Selon un rapport de 2004 de Statistique Canada, environ 20 % des vols de véhicules étaient vraisemblablement commis par des membres du crime organisé. Au Bureau d'assurance du Canada, on souligne que les frais engendrés par la fraude à l'assurance coûtent plus d'un milliard de dollars de plus en primes d'assurance aux Canadiens par année, dont 600 millions de dollars par année pour les coûts liés à l'assurance contre le vol de véhicule. De plus, il y a d'importants coûts connexes en ce qui a trait à l'application de la loi, aux services de santé, au système judiciaire et aux services correctionnels.

Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est un processus qui consiste à transformer des profits illicites provenant d'activités criminelles dans le but de dissimuler leurs origines et de faire croire qu'ils ont été obtenus par des moyens légitimes. Les criminels blanchissent les profits en vue d'éviter que ces derniers soient confisqués par les agences de l'application de la loi, cachent leurs activités criminelles et réinvestissent les fonds dans d'autres activités illicites ou entreprises légitimes. Le blanchiment et le réinvestissement des profits illicites dans des entreprises honnêtes peuvent avoir des effets néfastes sur l'économie légitime, ce qui donne un avantage injuste aux entreprises illégitimes.

Comme le blanchiment d'argent comprend généralement l'utilisation de multiples services financiers, soit les institutions de dépôt, les établissements de change de devises, les négociateurs de valeurs mobilières, les compagnies d'assurances et les coquilles vides, une expertise spécialisée est souvent nécessaire. En conséquence, les personnes ayant des occupations clés, tels que les avocats, les comptables et les courtiers en placement peuvent assister, sciemment ou inconsciemment, au processus de blanchiment. Lorsque les groupes du crime organisé manipulent les systèmes financiers ou les établissements financiers et qu'ils procèdent à la corruption d'employés clés dans les secteurs privé et public dans le but de faciliter le blanchiment de l'argent, l'intégrité des établissements financiers peut être mise en péril, ce qui entraîne des pertes d'actionnaires et la confiance du public.

Conclusions

Le SCRC reconnaît que les enjeux liés au crime organisé ou à d'autres crimes graves qui ont des répercussions sur le Canada ne sont pas tous abordés dans le présent *Rapport annuel*. D'autre part, de nombreux groupes criminels ne correspondent pas étroitement aux groupes généraux fondés sur la culture et la géographie actuellement utilisés par le SCRC en tant que cadre de renseignement de base. Dans certains cas, des groupes de criminels qui ne se conforment pas au cadre peuvent entreprendre des activités criminelles qui correspondent à la portée et à l'ampleur de celles des groupes du crime organisé visés par le SCRC, ou qui les dépassent, en ce qui concerne les priorités nationales en matière de renseignements et les enjeux surveillés actuels. Le SCRC s'engage à effectuer une évaluation du niveau de criminalité et de la menace que posent ces groupes dans ses rapports annuels ultérieurs sur le crime organisé. De plus, l'évaluation des groupes du crime organisé dont les catégories sont fondées sur l'origine ethnique devient problématiques, car ces groupes sont de plus en plus composés, en partie ou dans l'ensemble, de Canadiens de deuxième ou de troisième génération qui ont de moins en moins de liens avec leur langue, leur pays et leur culture d'origine. De plus, la composition de certains groupes devient plus vague et diversifiée, et ces groupes comprennent des membres de différentes origines ethniques.

Bien que les conflits afférents au contrôle des marchés criminels persistent entre certains groupes du crime organisé, de plus en plus d'organisations criminelles entreprennent conjointement des activités, dans le but d'augmenter mutuellement leurs profits criminels. Dans de nombreux cas, cette collaboration n'est pas permanente, mais représente plutôt un lien temporaire centré sur un seul projet criminel, selon les besoins mutuels. Une fois l'activité terminée, cette relation peut se dissoudre, mais elle peut fournir une fondation en ce qui concerne la confiance dans le cadre de collaborations criminelles ultérieures.

Il existe une relation symbiotique entre des groupes du crime organisé et de nombreux aspects liés aux affaires légitimes et les collectivités sociales. Cette relation permet l'exécution d'activités criminelles et le blanchiment de profits criminels. Dans certains cas, le milieu des affaires légitimes est exploité, volontairement ou inconsciemment, dans le but de faciliter le transport et la distribution des produits illicites du crime organisé. La plupart des membres du crime organisé qui sont établis ne font pas étalage de leurs exploits ou de leurs associations criminelles. Un grand nombre d'entre eux tentent de s'intégrer dans leurs collectivités économiques, sociales et culturelles en vue de créer des personnages légitimes, normaux et respectables et dans le but de ne pas attirer l'attention des agences de l'application de la loi.

Les groupes du crime organisé et leurs activités criminelles ont des répercussions qui sont à la fois diverses et variables. Elles touchent les citoyens du Canada ainsi que leurs collectivités à l'échelle nationale, en raison des diverses répercussions sur la société, l'économie, la santé et la sécurité. Certaines répercussions sont évidentes, telles que le trafic de drogues au niveau de la rue, la présence de membres de bandes de rue, les actes de violence ou le démantèlement d'installations de culture de la marijuana dans les banlieues tranquilles. D'autres répercussions, bien qu'elles soient moins évidentes pour les Canadiens moyens, peuvent avoir des graves incidences sur la qualité de vie, car les activités du crime organisé peuvent entraîner des hausses de prix des biens et des services. De plus, le crime organisé risque d'ébranler l'économie du Canada, de menacer la stabilité sociale et de devenir une influence qui mène à la corruption et à l'inefficacité des activités des institutions publiques. La collectivité de l'application de la loi du Canada continuera de coordonner ses efforts visant à lutter contre le crime organisé et d'autres crimes graves au Canada et à en réduire les répercussions sur les citoyens et sur les collectivités dans l'ensemble du pays.



Fiche d'évaluation

Rapport annuel de 2004 du SCRC sur le crime organisé au Canada



Le Service canadien de renseignements criminels aimerait connaître vos réactions à son *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada* afin d'améliorer la qualité du document ainsi que son utilité pour la société canadienne. Le SCRC vous invite à remplir la présente fiche de notation et à la lui transmettre. Vos commentaires et vos suggestions contribueront à l'amélioration du rapport.

Selon les critères suivants, le *Rapport annuel sur le crime organisé* vous a-t-il été profitable?

Survol national	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable
Groupes du crime organisé	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable
Portée des activités criminelles	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable
Intervention des agences de l'application de la loi	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable
Répercussions socio-économiques	Pas du tout	1	2	3	4	5	Très profitable

Veillez encercler le chiffre correspondant à votre opinion quant au contenu du rapport.

(1 = médiocre et 5 = excellent)

Facilité de lecture et de compréhension	1	2	3	4	5
Structure du rapport	1	2	3	4	5
Qualité et utilité de l'information	1	2	3	4	5
Valeur globale	1	2	3	4	5

Quel impact l'information contenue dans le rapport a-t-elle sur votre perception du crime organisé?

De quelle façon le SCRC pourrait-il améliorer le *Rapport annuel sur le crime organisé*?

La présente formule est disponible dans le site Web du SCRC à l'adresse suivante : www.cisc.gc.ca. Veuillez remplir et transmettre la formule, accompagnée de vos commentaires, par courriel, par télécopieur ou par la poste au :

Service canadien de renseignements criminels

1200, promenade Vanier

Ottawa (Ontario) K1A 0R2

Télécopieur : (613) 993-3928

Courriel : webmaster@cisc.gc.ca

Nous vous remercions de votre coopération.

Province :	Ville :
Organisme :	Date :
Est-ce la première fois que vous lisez un rapport du SCRC?	Nom (facultatif) :